

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



56^{ème}
Année

N°2760 du Vendredi 18 Janvier 2008 - 56^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P: 2080
CONGO: 500 F CFA - FRANCE: 1,5 Euro -Tel: (242) 500.77.94 / 582.27.60 / 666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Editorial

La cohérence dans la politique sociale apporterait un grand plus

Il est étonnant de constater que deux semaines après le message de vœux de nouvel an du président de la République à la nation, la tension sociale est à la surchauffe. Pourtant, dans son message, le président Denis Sassou Nguesso a pris des décisions qu'on peut qualifier de saluaires sur le plan social. Et après ce message, les pouvoirs publics auraient eu un véritable répit, sur le plan social. Paradoxalement, le mercure est remonté.

En début de cette semaine, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, on avait l'impression d'une hécatombe politique, avec le remue-ménage provoqué par la grève des enseignants qui a pris l'allure d'un mouvement social généralisé. Dans les transports en commun, les rumeurs les plus folles et souvent fantaisistes sont répandues, laissant aux esprits crédules de penser qu'une épée de Damoclès est suspendue sur le pays.

Pourquoi donc ce paradoxe? Pourquoi un tel climat social? Autant de questions qui devraient interpeller, justement, les pouvoirs publics. Mais, en analysant, l'on peut bien se rendre compte que le manque de cohérence dans la politique sociale affaiblit l'action du président de la République. Par exemple, lorsqu'il annonce, dans son message, la gratuité des manuels et la suppression des droits scolaires dans le primaire, le président met devant le fait accompli son propre gouvernement qui ne s'y est pas préparé. Puisque la décision est prononcée publiquement par le chef de l'Etat, pour le public, elle est, immédiatement, exécutoire. C'est l'attitude des parents d'élèves, aujourd'hui en bisbille avec la ministre de l'enseignement fondamental. Celle-ci argue, sans se faire comprendre, que cette mesure, le temps de la préparer administrativement, ne peut entrer en vigueur qu'à partir de l'année prochaine.

Même la suppression des taxes dans les transports en commun n'échappe pas à ces contradictions. Quelles sont les taxes qui sont réellement supprimées? Les conseils municipaux sont pris de court, car il n'existe pas de délibération supprimant les taxes dans les transports en commun.

Il faut donc harmoniser. Mais, cela prend du temps. Et on peut multiplier les exemples sur des décisions à caractère social annoncées par le chef de l'Etat, mais qui ne sont pas, tout de suite, traduites dans la réalité, en raison des contraintes administratives. L'on se souvient des primes accordées aux agents de la santé. Un an après, ceux-ci menaçaient d'aller en grève, parce que la mesure prise en leur faveur par le chef de l'Etat n'était toujours pas suivie d'effets.

C'est autant dire qu'une chose est l'annonce des mesures sociales et ses effets, mais une autre est leur concrétisation. Il est incompréhensible que les décisions prises par le président de la République ne fassent pas l'objet de dossiers traités en conseil des ministres, pour, justement, les traduire en décrets, arrêtés et autres notes de service les rendant exécutoires. En le faisant, le président de la République rendrait cohérente sa politique sociale et cela lui éviterait des retournements de situation auxquels on assiste aujourd'hui.

Joachim MBANZA

Clément Mierassa, président de l'A.r.d



« Nous demandons au gouvernement de convoquer une concertation de tous les acteurs politiques »

Interview exclusive à La Semaine Africaine. (P.3)

U.d.r-Mwindi

En mission du parti, Abel Massengo a installé la section de Kinkala



L'ancien député de Loumo a donné son point de vue sur l'action du gouvernement.

(page 4)

Direction départementale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes à Pointe-Noire

Bientôt le contrôle sur l'affichage des prix (P.6)

Programmation des navires au Port Autonome de Pointe-Noire (P.8)

Direction générale des douanes et des droits indirects

Vers la modernisation des Services de Douane au Congo



Jean Alfred Onanga, Directeur général des Douanes.

(P.2)

C.r.p.i (Cercle de réflexion propositions et initiatives)

« Mitterrand l'Africain? », un ouvrage sur les relations France-Afrique de demain... (P.5)

CelTel lance son programme de fidélité



Voir en dernière page

Direction générale des douanes et des droits indirects

Vers la modernisation des Services de Douane au Congo

En janvier 2007, l'Administration des douanes congolaises a fait l'objet d'un diagnostic par la Direction de renforcement des capacités de l'Organisation mondiale des douanes. Vu l'importance des recommandations issues de ce travail, le Directeur général des douanes et droits indirects, Jean Alfred Onanga, par correspondance n°004109/MEFB/DGD-DLC du 9 novembre 2007, a sollicité de la part de Lars Karisson, Directeur de la Direction de renforcement des capacités de l'Organisation mondiale des douanes, une réunion préliminaire à la mise en place de la phase II des grands travaux pour l'évaluation des actions issues de ces recommandations.

Ce diagnostic de l'Administration des douanes congolaises effectué par M. Serge Duhamel et Mme Touré, devrait faire l'objet d'une réflexion. «*Nous sommes engagés à consulter, pratiquement, tous les douaniers et certains notariés pour essayer d'examiner ce document et regarder les recommandations qui nous ont été faites. Parmi lesquelles, nous devons retenir celles qu'on pouvait facilement faire au niveau des Douanes, au niveau du Ministère et, peut-être, faire des suggestions à l'Etat, pour essayer de regarder comment faut-il donner des solutions à toutes ces recommandations*», a dit M. Belyna Ondama-Antsa, Directeur de la législation et du contentieux, à la Direction générale des douanes et droits indirects.

Bien des points importants avaient été

soulevés au cours de ce diagnostic. Actuellement, «*nous sommes à pied d'œuvre pour l'examen minutieux des différentes recommandations issues de ce travail*», a fait savoir, quant à lui, le colonel Jean Alfred Onanga, dans sa lettre.

Au regard de l'importance de ces recommandations, le Directeur général des douanes et droits indirects avait, dans sa correspondance du 8 novembre 2007, sollicité la tenue, à Bruxelles, courant décembre 2007, d'une réunion préliminaire à la mise en place de la phase II des grands travaux d'évaluation. «*Le moment est, donc, venu pour que nous fassions une réunion préliminaire avec l'Organisation mondiale des douanes, pour regarder à quel niveau nous sommes et quelles seront les prochaines étapes. Mais, le vrai problème, c'est la volonté de la Douane d'aller au changement, à la modernisation, à la conformité*

administrative au plan mondial», a souligné M. Belyna Ondama-Antsa.

En effet, il s'agit, pour le Congo, de s'engager dans le processus de modernisation des administrations des Douanes.

«*Aujourd'hui, il y a un programme très cher à l'Organisation mondiale des douanes qui consiste à faciliter les opérations douanières, à sécuriser la chaîne logistique. Ce programme se trouve être dans ce qu'on appelle le cadre des normes. Beaucoup de pays se sont engagés dans ce cadre, en général, et le Congo, en particulier*», a-t-il expliqué.

Dans sa réponse à cette lettre du Directeur général des douanes et des droits indirects, M. Lars Karisson, Directeur de la direction de renforcement des capacités à l'Organisation mondiale des douanes, a tenu, à saluer l'engagement de l'administration des Douanes congolaises, «*en faveur de la mise en*



Jean Alfred Onanga

œuvre du programme Columbus. La réalisation de la phase II, grâce à l'intégration des recommandations dans un programme d'actions adapté, est vitale pour la réussite de la politique volontaire que vous menez. Je vous assure de l'entier soutien de la Direction du renforcement des capacités dans cette entreprise», a-t-il dit.

Ainsi, pour offrir la possibilité à la délégation congolaise de le rencontrer ainsi que M. Emani Checcucci, Manager du programme Columbus, M. Lars Karisson s'est permis, dans sa réponse, de proposer la tenue de cette réunion préliminaire au cours de ce mois de janvier 2008. «*Etant donné les contingences de nos calendriers respectifs, et l'importance que revêt cette réunion, je me per-*

metts d'inviter vos services à contacter, directement, mon assistante, Mlle Natalie Gillis, pour trouver une date qui conviendrait le mieux», a-t-il indiqué.

Malheureusement, de commun accord, cette date a été fixée pour le 14 février 2008, à Bruxelles, «*pour mettre en place une nouvelle étape, afin d'harmoniser notre administration des douanes. En effet, depuis janvier 2007, nous avons réussi à nous faire pays membre, partie contractante du système harmonisé*», a déclaré, pour sa part, M. Belyna Ondama-Antsa, Directeur de la législation et du contentieux, à la direction générale des douanes et droits indirects.

Les changements qu'il faudrait attendre au terme de cette réunion préliminaire de

Bruxelles, «*c'est la mise en application de tous les mécanismes de modernisation de la Douane, la simplification, la sécurisation et bien d'autres. On serait un port attractif, on pourrait aller au guichet unique. Nous serons au scanner. En un mot, tous les mécanismes qui peuvent permettre à la douane d'être moderne. Il faut noter la possibilité de négocier avec l'Organisation mondiale des douanes, pour nous confier les experts qui pourront venir travailler au Congo, pendant un temps donné. Pour que notre douane soit compétitive, nos affaires soient simplifiées, pour que les opérations économiques se sentent à l'aise*», a-t-il ajouté.

Clément Mierassa, président de l'A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie):

«Nous demandons au gouvernement de convoquer une concertation de tous les acteurs politiques»

A l'heure où l'on parle, de plus en plus, du report des élections locales et sénatoriales, les partis politiques peaufinent leurs stratégies. L'A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie), une plate-forme de l'opposition, propose une concertation de la classe politique, en vue de regarder les questions liées à l'organisation des élections. Dans l'interview qu'il nous a accordée, son président, Clément Mierassa, réaffirme l'exigence fondamentale de l'opposition: l'institution d'une commission électorale indépendante, pour garantir des élections libres, transparentes et équitables.

Monsieur le président, comment se porte l'alliance de l'opposition, l'A.r.d, que vous dirigez?

** Permettez-moi de profiter de l'occasion que vous m'offrez, pour présenter à la direction de La Semaine Africaine et à toute son équipe mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité, pour cette année 2008.

S'agissant de la question que vous me posez, je peux vous affirmer que l'A.r.d que je dirige se porte très bien. Dans les conditions actuelles, l'A.r.d apporte une contribution indéniable à la vie politique de notre pays.

*** Vous n'avez pas d'élus ni au parlement ni aux conseils locaux, est-ce que vous ne faites pas, là, une opposition de la rue?**

** Dans la configuration actuelle, il y a des partis de l'alliance qui comptent, en leur sein, plusieurs conseillers. Le combat que nous menons, aujourd'hui, est celui de la sauvegarde de la démocratie. Nous n'avons pas d'élus au

parlement, mais nous voulons participer aux élections, pour pouvoir réaliser le changement, la rupture et aboutir à l'alternance démocratique. Le problème qui se pose à nous est celui des conditions d'organisation de ces élections. Nous sommes convaincus que si les conditions d'organisation sont bonnes pour la tenue des élections libres, démocratiques et transparentes, nous serons représentés tant au niveau des conseils locaux qu'au parlement; le peuple congolais estimant, aujourd'hui, que le pouvoir actuel n'a plus rien à lui proposer.

*** Que dit l'opposition que vous représentez, de l'organisation des élections locales dont le report est maintenant inévitable; par ailleurs, continuez-vous à réclamer une commission électorale indépendante?**

** Je suis triste, quand on aborde la question de l'organisation des élections, au regard de ce qui s'est passé lors des législatives. S'agissant des locales, il faut rappeler



Clément Mierassa

que le gouvernement, qui s'est refusé à associer les autres acteurs politiques dans le processus électoral, avait fixé au 20 janvier 2008 la date du scrutin. Il s'appuyait, en cela, sur les dispositions de l'article 67 de la nouvelle loi électorale. Aujourd'hui, tout le monde constate le silence coupable de cette équipe gouvernementale, à propos de la tenue de ces élections locales.

Déjà, le peuple congolais ne comprend pas cette politique où l'on parle toujours de paix, mais où l'on ne veut pas organiser des élections libres, démocratiques et transparentes. Regardons, aujourd'hui, ce qui se passe au Kenya: un véritable gâchis.

Beaucoup de choses sont faites, d'ailleurs, en violation flagrante de la Constitution et des lois de la République. Et pourtant, dans le message sur l'état de la nation 2007, le pré-

sident de la République a déclaré que nul n'est au-dessus de la loi. Ce qui illustre, de manière frappante, le paradoxe entre ce qui se dit et ce qui se fait, et ceci à tous les niveaux.

Nous savions que si on était sérieux, on n'aurait pas envisagé la tenue de ces élections en ce moment-là. L'A.r.d a proposé la tenue d'une concertation entre les acteurs politiques. On n'a pas voulu nous suivre. Mais, aujourd'hui, on nous donne raison.

Le gouvernement a prouvé qu'il n'a pas été capable, en cinq ans, (depuis 2002), de préparer correctement les élections. Un carton rouge doit lui être infligé. Il est, de mon point de vue, judicieux que des dispositions soient prises, pour que les choses soient faites proprement.

Je précise, également, que nous continuons d'exiger la mise en place d'une commission électorale indépendante. Dans tous les cas, vous voyez vous-même que surtout pour les élections présidentielles, les conditions de loyauté et d'équité dans l'organisation doivent être les mêmes pour tous les candidats. Le président Sassou, qui est candidat déjà déclaré de son camp, ne pourra pas se retrouver dans la situation à la fois de joueur et d'arbitre. Cela est inadmissible. A ce propos, je peux vous dire que j'ai lu dans le livre d'André Soussan intitulé: «Un homme d'honneur», que le président Sassou avait écrit au président Chirac, afin que

la France et, avec elle, l'Union européenne, veillent au bon déroulement de nos élections, en 1997, en particulier lors des opérations de recensement et d'établissement des listes électorales qui en sont les préalables indispensables. Il avait aussi, saisi le président des Etats-Unis, Bill Clinton, pour le mettre en garde contre la parodie électorale qui se préparait et les dangers qu'elle faisait courir au Congo. Il avait souhaité que la communauté internationale s'engage aux côtés des Congolais, afin que ceux-ci puissent exprimer librement leurs choix.

Par ailleurs, le président Sassou est signataire du mémorandum de 1997 par lequel l'opposition de l'époque avait revendiqué et obtenu du président Lissouba la mise en place d'une commission électorale indépendante.

Bref, je n'ai jamais compris pourquoi un gouvernement qui, selon les médias d'Etat, affiche un bilan extrêmement positif, qui a à son actif la réalisation de nombreuses actions concrètes, redoute la mise en place d'une commission électorale indépendante, seul organe capable de garantir la tenue des élections libres, démocratiques et transparentes.

*** L'élection présidentielle, c'est dans un an et demi. Y'aura-t-il un candidat unique de l'opposition ou, comme en 2002, chaque parti aura un candidat?**

** Nous savons bien que l'élec-

tion présidentielle se tiendra dans près de 17 mois. Comme notre déclaration de principes le prévoit, nous définirons, en son temps, notre stratégie électorale. C'est dans ce cadre que nous borderons, de manière responsable et sérieuse, le problème du ou des candidats. Nous le ferons dans l'intérêt du peuple congolais qui réclame le changement, aujourd'hui.

*** Dites-nous si vous participez aux élections locales?**

** L'A.r.d, qui réaffirme sa disponibilité dans la recherche des conditions de transparence dans l'organisation des élections, demande au gouvernement de convoquer, dans les meilleurs délais, une réunion de concertation de tous les acteurs politiques congolais, pour tirer toutes les leçons des élections de 2007 et créer les conditions d'organisation, dans un climat paisible et apaisé, des élections locales et sénatoriales libres, transparentes et crédibles.

Ceci devrait permettre la mise en place, conformément aux recommandations des observateurs de l'Union africaine (U.a) d'une structure unique et indépendante, chargée des opérations électorales, depuis la détermination du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats.

En fait, le problème du principe de notre participation aux élections ne se pose pas. Ce que nous exigeons, de manière ferme, c'est la réalisation des conditions qui permettent la tenue des élections libres démocratiques et transparentes. Ceci passe, de mon point de vue, par l'association de tous les acteurs politiques au processus électoral et par la mise en place d'une commission électorale indépendante. Si ces conditions sont réunies, l'A.r.d participera aux élections locales.

Propos recueillis par Pascal Azad DOKO

Rigobert Maboundou, ministre de l'agriculture et de l'élevage:

«J'ai compris que le président veut donner une nouvelle impulsion à l'agriculture»

Rigobert Maboundou, économiste, maître-assistant à l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville, membre du P.c.t (Parti congolais du travail), a été nouvellement nommé ministre de l'agriculture et de l'élevage. Dans l'interview qu'il nous a accordée, au lendemain de sa nomination, il parle des innovations qu'il entend porter dans le secteur agro-industriel, pour limiter le flux des importations alimentaires dans le pays. Son combat: produire et nourrir la population.

*** Monsieur le ministre, quel sentiment avez-vous eu, après votre nomination au gouvernement?**

** Un sentiment de reconnaissance à l'endroit de Son Excellence, Monsieur le président de la République. J'ai déjà, eu l'occasion de dire à certains de vos collègues journalistes que la République du Congo est remplie de cadres sur qui le président de la République pouvait jeter son dévolu. Je ressens, donc, comme un privilège et, en même temps, un honneur qu'il m'a fait, en me nommant au gouvernement. Ce qui m'amène au deuxième sentiment, qui est le sentiment de responsabilité. Parce qu'au plus fort d'un programme qui s'exécute très bien, «La Nouvelle Espérance», j'ai compris que le président veut donner une nouvelle impulsion à l'agricul-

ture, bien sûr, en plongeant dans le meilleur du monde, le travail qui a commencé par être fait par mon prédécesseur. Donc, je mesure le poids des enjeux actuels, pour une agriculture dont on attend trois choses importantes.

*** Quelles sont ces trois choses, Monsieur le ministre?**

** Nourrir la population, pour limiter le flux des importations; alimenter le budget de l'Etat, parce que nous sommes là, dans un domaine qui est pérenne -le pétrole s'achèvera bien un jour-, donc il faut compter, plutôt, sur les secteurs productifs comme l'agriculture, l'industrie et autres... pour continuer d'alimenter le budget de l'Etat. Et troisième-ment, nous sommes dans une économie mondialisée où, de plus en plus, les espaces territoriaux sont utilisés par des



Rigobert Maboundou

fermes multinationales, pour permettre aux pays de prendre sa part dans l'économie mondiale.

Je pense qu'en développant certaines spécialités agricoles ou agro-industrielles, il est possible pour le Congo, demain, de figurer aussi parmi les nations compétitives qui peuvent prendre leur part dans cette économie mondiale.

*** Pensez-vous que notre agriculture, aujourd'hui, est capable d'atteindre le niveau que**

vous souhaitez?

** Mesurant ces enjeux, je pense qu'on peut, grâce à l'aide du président de la République et toutes les indications qu'il a déjà données, il est possible, effectivement, de faire avancer, d'un cran, notre agriculture, afin qu'elle puisse être, elle aussi, à la dimension de la volonté du président de la République de moderniser le Congo.

*** Comment concluez-vous notre entretien?**

** Je viens de vous indiquer quelques axes qui conviennent pour assoupir les lamentations des populations dans le cadre de la sécurité alimentaire, trouver des produits qui permettent justement de pérenniser la présence de l'agriculture dans le revenu de l'Etat et augmenter, progressivement, pour espérer remplacer le pétrole demain. Et, bien sûr, arriver à faire des choix stratégiques, en matière de spéculation, qui puissent être compétitifs sur le plan international, afin que nous prenions notre place dans l'économie mondiale.

Propos recueillis par P.-AZAD DOKO

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 668.24.72 / 678.76.94

Journal édité par la Commission épiscopale des moyens de communication sociale.

Président:

Mgr Jean GARDIN

Préfet apostolique

de la Likouala

Vice-président:

Mgr Anatole MILANDOU,

Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:

Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction:

Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 668.24.72

Saisie & Montage (PAO):

Atelier La Semaine

Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél. 666.39.69/500.77.76

Tarifs pour abonnement

Congo: retrait sur place

3 mois: 8.400 F Cfa

6 mois: 16.800 F Cfa

1 an: 33.600 F Cfa

Expédié par la Poste:

3 mois: 11.500 F Cfa

6 mois: 23.000 F Cfa

1 an: 46.000 F Cfa

France et Afrique francophone:

3 mois: 48 Euros

6 mois: 90 Euros

1 an: 180 euros

Autres pays d'Europe

et d'Afrique:

3 mois: 52 Euros

6 mois: 95 Euros

1 an: 190 Euros

Asie et Amérique:

3 mois: 55 Euros

6 mois: 100 Euros

1 an: 200 Euros

Nous acceptons les chèques français et les virements à notre compte - CCP 9.991 85 B Paris
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Chaque mardi
et chaque vendredi,
je ne manque pas d'acheter
La Semaine Africaine

Un petit coup dur pour l'image de la démocratie congolaise

Même si elle n'a pas été suivie d'une arrestation, l'interpellation de Roger Bouka Owoko, directeur exécutif de l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme), par les services de la police, la semaine dernière, a quelque peu porté un petit coup dur à l'image de la démocratie congolaise. En effet, en demandant, jeudi 11 janvier 2008, le report des élections locales, la mise en place d'une commission électorale indépendante ainsi que la refonte du fichier électoral, le défenseur des droits de l'homme n'a dit que ce qui ne fait plus l'ombre de doute et ce qui fait partie de l'engagement citoyen des acteurs de la société civile. Comble de malheur pour lui, Roger Bouka Owoko a été entendu par les services de police. On lui reprocherait son implication dans la politique, ce qui n'est pas la vocation de la société civile, s'est-il entendu dire. En conséquence, son association court le risque d'être suspendue, lui aurait-on signifié. Ce genre de menaces ne pourrait que nuire à l'image du pays.

Deux morts et des blessés dans un accident de circulation près du pont du centenaire de Brazzaville

Deux morts, un homme et une femme, et plusieurs blessés, au niveau du pont du Centenaire, au Plateau des 15 ans, à Brazzaville, tel a été le bilan d'un accident de circulation, survenu mardi 15 janvier 2008, vers 16h00. A l'origine de cet accident: un véhicule de marque Toyota Hilux, qui revenait d'un enterrement au cimetière public de Makana, à une vingtaine de kilomètres, au sud de Brazzaville. Il y avait six personnes à bord de ce véhicule qui roulait à vive allure, au-dessus du pont du Centenaire, quand soudain, un de ses pneus a éclaté. Ne pouvant plus maîtriser son volant, le chauffeur s'est laissé emporter par son véhicule, qui a franchi le terre-plein central, jusqu'à traverser l'autre voie de l'autoroute. C'est à ce moment-là qu'il a percuté une voiture de marque Toyota Mitsubishi, appartenant à un officier d'Etat-major des F.a.c (Forces armées congolaises), qui était stationné là. Deux personnes, dont les jours ne sont pas en danger, se trouvaient à bord. Du sang a coulé sur la chaussée. L'émotion était vive, parmi les témoins de cet accident. Les commentaires ont fusé de tous côtés. La perte de vies humaines en a amplifié la teneur émotionnelle. Les chauffeurs qui, sciemment, appuient fort sur le champignon, sont une fois de plus indexés.

Ils attendent «l'arriéré de l'arriéré de salaire» de décembre 1994

Les fonctionnaires congolais sont fertiles en imagination, malgré les difficultés de tous genres. Il se murmure que le bureau de solde pourrait leur rembourser l'argent ponctionné sur l'arriéré de salaire de décembre 1994 que le gouvernement a payé dernièrement, avant les fêtes de fin d'année. Ils ont trouvé l'expression «arriéré de l'arriéré», pour désigner cette opération de restitution que s'approprierait à effectuer le service de la solde. La plupart des fonctionnaires ont vu leurs salaires du mois de décembre 1994 être amputés, sans justification convaincante, d'importantes sommes. Les montants prélevés vont jusqu'à plus de 100.000 francs Cfa, pour les salaires les plus élevés de la fonction publique. Le probable remboursement de ces sommes d'argent pourrait être un véritable ballon d'oxygène pour certains fonctionnaires.

Circulation routière à Brazzaville: vaudrait-il mieux un code congolais plutôt que le code Rousseau?

Il faut qu'on se le dise sans ambages. De nombreux automobilistes sur la voie publique, à Brazzaville et sans doute, aussi, ailleurs dans les autres villes congolaises, ont mis entre parenthèses le code Rousseau. On dirait qu'ils se sont forgés un code de route propre à eux. Au point où un chauffeur étranger attaché au code Rousseau, serait jugé de bizarre sur les routes de la ville capitale. A vrai dire, ce que les usagers de la route, en particulier les chauffeurs des taxis et minibus, ont créé comme style de circulation, apitoie plus d'un observateur de la conduite à Brazzaville. Excès de vitesse, dépassement à droite, priorité aux véhicules provenant des voies secondaires, klaxon en fortissimo, brusque freinage, levée de la main gauche, pour laisser passer des piétons ou pour demander un passage à un collègue prioritaire, non respect des feux rouges, musique à tue-tête, etc sont, là, autant d'infractions commises par de nombreux chauffeurs, sans que la liste n'en soit exhaustive. Peine perdue pour les maîtres d'auto-écoles, pourrions constater. Puisque les chauffards nés des situations de guerre dans le pays, semblent dominer en mal la route congolaise, noyant ainsi la bonne volonté de ceux qui veulent respecter le code de la route. Faudrait-il, peut-être, inventer un code congolais? Ce serait le comble. Même si on a suspendu les contrôles policiers, on devrait, quand même, être regardant sur la conduite automobile, histoire de préserver des vies humaines.

Echauffourées entre lycéens et ressortissants de la R.d.c, à Bacongo

Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, était en relief, jeudi 17 janvier 2008. En effet, des combats brefs et confus ont opposé des élèves du lycée Savorgnan de Brazza et des ressortissants de la R.d.c. Ils ont commencé vers le Stade Nzabana «Jadot», situé derrière les facultés des sciences et de droit. Ils se sont poursuivis dans la rue Eugène Kakou, puis au marché Total. Il y a eu des échanges de cailloux entre les protagonistes. Les lycéens auraient pris le dessus et se sont emparés des brouettes et autres «pousse-pousse» appartenant aux Congolais de la rive gauche du fleuve Congo. Ces derniers ont pris la fuite. Cette situation a provoqué une panique générale au marché Total. Au moment où nous mettons sous presse, on ne sait pas exactement ce qui s'y passe. On ignore, également, si les élèves du lycée Savorgnan de Brazza ont restitué les outils de travail qu'ils ont ravis aux ressortissants congolais de la rive gauche.

U.d.r-Mwinda

En mission du parti, Abel Massengo a installé la section de Kinkala

L'U.d.r-Mwinda (Union pour la démocratie et la république) s'achemine vers son premier congrès ordinaire qui doit se tenir au mois de mars prochain. A cet effet, son secrétaire général, Dominique Basseyla, procède à la redynamisation du parti, conformément aux recommandations de l'assemblée générale du comité directeur. C'est ainsi qu'une mission, conduite par l'ancien député de Loumo, Abel Massengo, s'est rendue à Kinkala, du 12 au 13 janvier 2008, pour mettre en place le bureau de section U.d.r-Mwinda de Kinkala, dirigé par Simon Matondo et présenter la tête de liste de Kinkala aux élections locales, en la personne du Dr Georges Nkedi.

Kinkala, le chef-lieu du département du Pool, a un nouveau bureau de section U.d.r-Mwinda. Celui-ci a été mis en place lors d'une assemblée générale de section présidée par Abel Massengo, ancien député et président de la commission communication et relations publiques de la commission nationale préparatoire du premier congrès ordinaire de l'U.d.r-Mwinda.

Les travaux de cette assemblée se sont déroulés, dans la salle Matsoua, au siège de la préfecture. Plus de 450 militants et cadres de ce parti y ont pris part. Avant d'ouvrir les travaux, Abel Massengo a fait observer une minute de silence en mémoire du président fondateur de ce parti, André Milongo Ntsatouabantou, décédé l'année dernière.

Il faut dire que les activités de l'U.d.r-Mwinda à Kinkala étaient tombées en veilleuse, depuis 1997. Le parti ne fonctionnait plus dans le chef-lieu du département du Pool. Même pendant les périodes électorales, notamment en 2002, l'U.d.r-Mwinda ne présentait plus de candidat aux

élections législatives et locales, dans la circonscription de Kinkala. Avec la redynamisation des instances locales, l'U.d.r-Mwinda entend reprendre sa place dans cette localité. Après la mise en place du bureau de section, qui compte sept membres, et du conseil de section, dirigé par M. Loubota, et qui compte quatre membres, Abel Massengo a présenté la liste de candidature aux élections locales à Kinkala. Livrant ses impressions à la presse, au sortir des travaux de l'assemblée générale de la section U.d.r-Mwinda Kinkala, il a indiqué: «quand un arbre prend de la hauteur, il prend plus de vent. L'U.d.r-Mwinda est parmi les partis les plus influents de la sphère politique congolaise, la convoitise est à l'ordre du jour chez certains, qui pensent que l'U.d.r-Mwinda doit mourir, parce que son fondateur n'est plus de ce monde. Mais, nous sommes déterminés à raviver la flamme laissée par le président Milongo. D'où la tenue du premier congrès ordinaire».

Abel Massengo est aussi tête de liste aux élections locales



Abel Massengo

dans l'arrondissement 4 Mougali. A ce propos, il a dit: «Les militants de notre parti m'ont fait confiance, par rapport au travail que j'ai abattu au niveau de la circonscription de Loumo. Ils m'ont demandé de conduire la liste de l'arrondissement 4 Mougali, aux élections locales».

Mais, que pense-t-il en ce qui concerne l'organisation des élections?

«Je crois que le changement à la tête du département de l'administration du territoire, apporte plus de clarté, au niveau du gouvernement. Nous pensons que le nouveau ministre va voir la question de la représentation des partis dans les Conel locales (arrondisse-

ments et districts). Il ne faut pas que les dysfonctionnements administratifs se reproduisent».

En tant que responsable d'opinion, Abel Massengo a aussi donné son point de vue sur le bilan du gouvernement en 2007. «Avec les ressources financières que nous apporte le pétrole, dont le baril est au dessus de 50 dollars, depuis l'année dernière, le gouvernement aurait pu consolider le cadre institutionnel national, pour mettre en œuvre une dynamique économique de nature à soulager la misère des populations. Pour gagner la guerre du développement, il faut d'abord gagner la bataille de l'énergie, par la construction des micro-barrages hydro-électriques, pour mettre en valeur le réseau hydrographique national, au lieu de faire recours au thermique. Je trouve qu'en matière de gestion de nos ressources, la réintégration du Congo au processus de Kimberley est une victoire qui me pousse à féliciter le département du ministre Pierre Oba».

André Jacques MOUNKALA

Communiqué

Les militants de l'U.d.r-Mwinda sont conviés à la cérémonie de présentation de vœux qui aura lieu, le 9 février prochain, au Bar Baba-Boum à Bacongo (Brazzaville).

Congo

Augmentation des prix des produits pétroliers raffinés

Deux arrêtés signés par trois ministres, Jean-Baptiste Tati Loutard (hydrocarbures), Pacifique Isoibeka (économie, finances et budget) et Jeanne Dambenzet (commerce, consommation et approvisionnements), le 14 janvier 2008 et rendus publics par le ministre de la communication, porte-parole du gouvernement, Alain Akoualat-Atipault portent augmentation des prix des produits pétroliers raffinés.

Les nouveaux prix se présentent de la manière suivante:

- super-carburant: 550 F Cfa le litre;
- gasoil national: 400 F Cfa le litre;
- pétrole lampant: 305 F Cfa le litre;
- Jet A1 national: 310 F Cfa le litre;
- Fuel 1500: 315 F Cfa le litre;

Le prix de vente plafond du gasoil destiné aux armateurs de pêche battant pavillon congolais est fixé à 260 F Cfa le litre.

Les prix d'entrée de distribution des produits pétroliers, en sigle P.e.d, par produit, sont révisés ainsi qu'il suit:

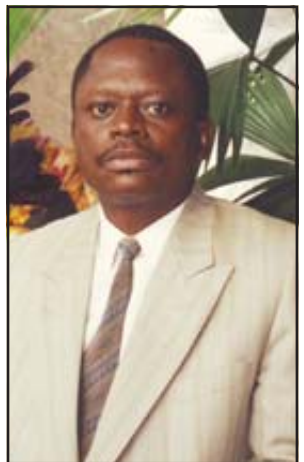
- Jet international: 420, 28 F Cfa le litre;
- Gasoil international: 409,30 F Cfa le litre.

Les prix de vente plafond au consommateur final des produits pétroliers d'avitaillement maritime et fluvial et des aéronefs de transport international sont fixés ainsi qu'il suit:

- Jet A1 international: 510 F Cfa le litre;
- Gasoil des autres internationales: 470 F Cfa le litre.

REMERCIEMENTS

Mme Julienne Akongo, son épouse; Mesdemoiselles Raïssa Akongo, Corinne Akongo, leurs filles, et toute la famille, très touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées, lors des obsèques de M. Mathieu AKONGO, le 21 décembre 2007, à Brazzaville, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, et les prient de trouver, ici, l'expression de leurs profonde reconnaissance et sincères remerciements.



Eric-Pressing Nettoyage à sec

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G= Garantie la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

Vœux au Ministère à la présidence chargé de la défense nationale

Jacques Yvon Ndolou déterminé à concrétiser les orientations du chef de l'Etat

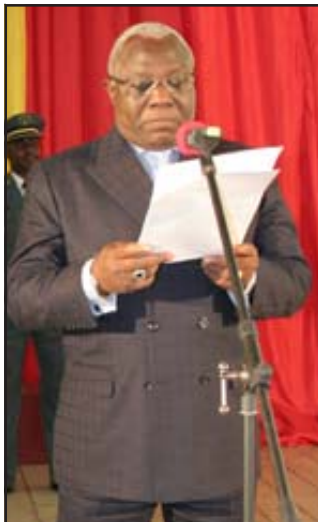
Le rite traditionnel des vœux qui constitue, chaque année, l'une des retrouvailles conviviales et émouvantes des personnels militaires et civils des F.a.c (Forces armées congolaises) et de la gendarmerie nationale, a été respecté. Avec la présentation des vœux de nouvel an au ministre à la présidence chargé de la défense nationale, le général de division Jacques Yvon Ndolou. C'était le jeudi 10 janvier 2008, au mess des officiers à Brazzaville. A cette occasion, le ministre de la défense, le général de division Jacques Yvon Ndolou a exprimé sa détermination à suivre les orientations du chef de l'Etat, en ce qui concerne le ramassage des armes.

La cérémonie de présentation de vœux au ministre de la défense s'est déroulée en présence des officiers du haut commandement, des attachés de défense, des officiers généraux, des officiers, sous-officiers et militaires de rang. A cette occasion, deux allocutions ont été prononcées, celles du chef d'Etat-major général des F.a.c, le général de division Charles Richard Mondjo, qui a rappelé les grands axes de son message du 30 décembre dernier, au réveil d'armes. Il est revenu une fois de plus sur les instructions du chef de l'Etat sur la réorganisation de la Force publique et sur la lutte contre la circulation illicite des armes de guerre. Mais, cette fois, nous allons nous focaliser sur l'allocution du ministre à la présidence chargé de la défense nationale, qui a retenu notre attention.

A l'instar du réveil d'armes, la cérémonie de présentation de vœux des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale au ministre à la présidence, chargé de la dé-

fense nationale, a été, de nouveau, l'occasion d'évoquer la réorganisation de ces institutions, la coopération interarmées et l'opération de ramassage des armes. Il faut reconnaître que plusieurs militaires et miliciens continuent crânement de porter ou de détenir des armes alors qu'ils n'en ont pas le droit. La plupart d'entre eux ont, en effet, du mal à se départir de la culture de guerre. C'est pourquoi, le ministre Ndolou est revenu sur les orientations du président de la République sur ce sujet, sur la coopération inter-armée et sur la refondation des forces armées. «Notre pays a déployé une intense activité régionale et internationale en vue de l'édification d'un monde multipolaire, d'une Afrique décomplexée, moteur de croissance et de progrès social et capable de disposer d'une force de paix et de stabilité. Toutes ces initiatives multiformes ont permis de renforcer le rayonnement international de notre pays».

Le général Jacques Yvon Ndolou a également loué le cou-



Jacques Yvon Ndolou

rage et la compétence des forces armées dans les opérations de sécurisation. Il n'a pas oublié les volets formation, construction d'infrastructures et assainissement des finances.

Le général Ndolou a, aussi, saisi cette occasion pour annoncer les axes de la feuille de route de son département pour l'année 2008. «J'exhorte les chefs à tous les niveaux de responsabilité à intégrer, dans leur style de direction ou de commandement, cette forme de management qui consiste à prendre des engagements fermes au-delà des objectifs fixés. (...) Notre action s'articulera, cette année, autour des orientations dictées lors du dernier réveil d'armes par le président de la République et dont les modalités d'exécution seront précisées dans ma directive annuelle. (...) Par



Jacques Yvon Ndolou reçoit les vœux du général Gilbert Mokoki.



Une vue des officiers généraux et supérieurs pendant la cérémonie.

ailleurs, nous souhaitons vivement que soient signés, dans un délai raisonnable, les trois textes réglementaires trans-

mis au secrétariat général du gouvernement, depuis plusieurs mois, et qui font partie de la panoplie des textes qui

vont constituer le cadre juridique de la lutte contre la circulation illicite des armes légères de guerre. (...) D'autres défis sont à relever cette année au cours de laquelle se dérouleront les élections locales et sénatoriales. Comme elles l'ont toujours fait de façon remarquable, les forces armées congolaises et la gendarmerie nationale devront prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer leur déroulement dans la sécurité et la quiétude», a-t-il dit.

Le ministre Ndolou a, pour conclure, réaffirmé le caractère national de la force publique. «En raison de sa diversité, de la fraternité d'armes, de solidarité et de la communion d'esprit qui caractérisent ses membres, la communauté militaire est, par essence, le creuset de la nation ainsi que l'expression concentrée de

l'unité nationale et de la cohésion sociale», a-t-il déclaré.

Alain Patrick MASSAMBA

C.r.p.i (Cercle de réflexion propositions et initiatives)

«Mitterrand l'Africain?», un ouvrage sur les relations France-Afrique de demain...

Invité à Pointe-Noire par le C.r.p.i (Cercle de réflexion propositions et initiatives) que dirige le député Claude Abraham Milandou, Gaspard Hubert Lonsi Koko a présenté, le 9 janvier 2008, à l'hôtel Azur International, son ouvrage intitulé: «Mitterrand l'Africain?», paru récemment aux éditions de l'Egrégore, dans la collection «Arbre à palabre». C'est un sombre tableau inventaire de l'action du défunt président français que nous présente l'auteur, membre du bureau fédéral du Parti socialiste, à Paris, spécialiste des rapports Nord-Sud.

En résumé et en accord avec notre confrère Nicolas Cavaillès, il n'est pas exagéré de dire que «c'est un Mitterrand manipulateur, stratège, intéressé, n'aidant l'Afrique qu'à aider la France, la France avant tout, c'est un Mitterrand bien peu humaniste que dépeint, sans détour, Gaspard Hubert Lonsi Koko».

Dans un essai largement chronologique, enrichi d'analyses plus synthétiques sur le néocolonialisme et sur son évolution, et de quelques propositions pour l'avenir de l'Afrique, Lonsi Koko aplatit les volutes hypocrites de la politique française, décompose des décennies d'exploitation louche et d'immobilisme face à l'Afrique et ses

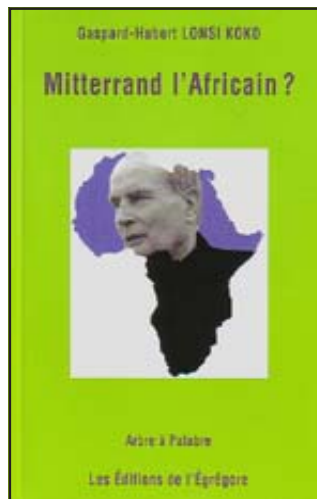
tragédies, depuis De Gaulle (et Foccart), la période mitterrandienne ne faisant guère exception, avant que Chirac et, a priori, Sarkozy, ne viennent aggraver les choses. François Mitterrand suscite beaucoup d'espoirs en Afrique, lors de son élection en 1981, notamment avec son vibrant discours de Cancun. Mais, ces espoirs sont vite déçus, dès 1982, avec la démission de Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération et du développement, qui représentait, au sein du gouvernement, la volonté de changement dans la donne africaine. Les lobbys pétrolier et militaire, la volonté de conserver le «pré-carré», empêcheront, pendant quatorze années, que l'aide française à l'Afri-



Gaspard Hubert Lonsi Koko

que soit autre chose qu'une mascarade artificielle, hypocrite, de peu d'effet à long terme.

Dans la lignée du «droit d'inventaire» jospiniste, G.-H. Lonsi Koko manifeste une certaine lucidité et, malgré quelques curieux excès stylistiques et un épilogue raté, il vise juste, dans son portrait d'un Mitterrand pluriel, mystérieux et contradictoire, et très peu efficace. L'enfer est souvent pavé de bonnes intentions, pourrait-on conclure à la lecture de cet essai sur



La couverture du livre

les expériences africaines de Mitterrand.

Après quoi, si les bonnes intentions, elles-mêmes, font défaut, l'enfer ne s'en plaindra pas: Jacques Chirac n'a rien laissé de concret pour l'Afrique, et Nicolas Sarkozy annonce, au gré de son discours tristement fameux de Dakar, tenu à l'été 2007, un néocolonialisme renouvelé, «décomplexé» bien sûr, au service de la France évidemment et, comme toujours, aux dépens dramatiques de l'Afrique».

Au-delà de la personnalité de

François Mitterrand, l'ouvrage de Gaspard Hubert Lonsi Koko aiderait, à bien des égards, à comprendre un tant soit peu, les relations franco-africaines d'hier et de demain. Et d'ailleurs, le C.r.p.i, qui se veut le carrefour de la réflexion dans la ville océane, a organisé une conférence-débat, le 12 janvier 2008, sur ce thème de «La France, l'Afrique, quelles relations demain?» Naturellement, c'est Gaspard Hubert Lonsi Koko qui en a été le principal animateur, que le C.r.p.i a fait venir exprès de France. Une fois de plus, le C.r.p.i a contribué à enlever à la capitale économique sa mauvaise carapace de cité ouvrière qui lui colle à la peau. Le C.r.p.i apporte, ainsi, sa pierre à l'édifice, pour que Pointe-Noire soit aussi une ville culturelle et intellectuelle.

Le fait de s'interroger sur le futur des relations franco-africaines suppose l'existence d'un constat, quel qu'il soit. Et, à travers cette interrogation suscitée par le thème, le C.r.p.i voudrait, certainement, amener les Africains à tirer des conclusions sur le passé des relations franco-africaines d'hier, en clarifiant le passé, pour mieux le solder et essayer de repartir sur des bases nouvelles. Lonsi Koko propose quelques pistes dans son ouvrage.

Paul TCHIMVO



Claude Abraham Milandou et Gaspard Hubert Lonsi Koko.

Direction départementale de la consommation,
de la concurrence et de la répression des fraudes à Pointe-Noire

Philippe Nsondé-Mondzié s'apprête à lancer des contrôles sur l'affichage des prix

Après la campagne de sensibilisation sur l'assainissement commercial par la transparence du marché et la publication des prix, menée à Pointe-Noire, Philippe Nsondé-Mondzié, directeur départemental de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes, entend engager des missions de contrôle, pour voir si les commerçants respectent, tous, les directives de cette campagne. Les commerçants récalcitrants seront frappés, conformément à la loi de la République. C'est ce que déclare M. Nsondé-Mondzié dans l'entretien ci-parès.



Philippe Nsondé-Mondzié

* La direction départementale de la consommation et de la concurrence vient de mener une campagne de sensibilisation sur la publication des prix et l'établissement de reçu de caisse aux clients. Celle-ci a-t-elle porté des fruits escomptés?

** Nous devons préciser que la campagne de sensibilisation des prix a été menée par la direction départementale du commerce et des approvisionnements, qui a mission de promouvoir les activités commerciales. En ma qualité de directeur départemental de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes, j'ai fortement loué cette initiative, dans la mesure où la publication des prix est une exigence législative, parce que la loi n°6-94 du 1er juin 1994 portant réglementation des normes et constatation des infractions fait obligation à ce que les prix soient affi-

chés dans les espaces commerciaux. Cela permet aux consommateurs de choisir, entre plusieurs options, quel est le produit qu'il peut acheter. C'était une opération éducative tant pour les commerçants que pour les consommateurs. L'établissement de la facture permet aux différentes administrations publiques de bien faire leur travail de contrôle, parce que le prix affiché est le même qu'on retrouve sur le facturier que le commerçant garde.

* D'ici peu, vous allez effectuer des descentes d'inspections. Quelles sont les sanctions qui sont prévues pour les commerçants récalcitrants?

** Il est vrai que la campagne de sensibilisation s'est déroulée sur un mois. Mais quel est le public qui a été atteint? Il serait, donc, souhaitable qu'on fasse, dans un premier

temps, une évaluation objective, dès l'instant qu'on s'est engagé à éduquer les commerçants et les consommateurs. Quand nous aurons un pourcentage de sensibilisation assez élevé, soyez en sûr que les sanctions suivront au cours de nos missions traditionnelles de contrôle sur les commerçants qui n'obéiront pas à la loi.

* Très souvent, quand un commerçant est pris en flagrant délit de fraude, il corrompt l'agent de contrôle. A ce niveau, que feriez vous?

** C'est une très bonne question. Si on découvre que le commerçant en faute a donné des dessous de table à un

agent du service de la répression de la fraude, il est passible d'une peine, et comme il n'y a pas de corrompu sans corrupteur, le commerçant aussi sera sanctionné, conformément aux textes en vigueur. Nous nous sommes engagés à reformer un certain nombre de choses, nous avons commencé à éduquer les commerçants et les consommateurs. L'autre étape concerne l'éducation des agents de l'Etat qui se rendent sur le terrain, afin qu'on ne parle pas trop de corrompus, pour mieux faire avancer la machine.

* Un dernier mot, pour conclure?

** Je remercie le bihebdomadaire La Semaine Africaine pour l'attention particulière qu'il accorde à notre direction, partant sur le problème des prix. Ensuite, inviter la presse à être à l'écoute des consommateurs et même des administrations, afin que nous soyons ensemble tout au long de cette année 2008, pour essayer de faire avancer les choses un tant soi peu, dans le cadre de l'éducation et l'information des consommateurs.

Propos recueillis par
Equateur Denis NGUIMBI
et Yvon IMBOU

Mairie de Poto-Poto (Brazzaville)

Les réfugiés rwandais ont célébré les dix ans de leur installation au Congo

La communauté des réfugiés rwandais a célébré, dans l'allégresse, jeudi 27 décembre 2007, à la mairie de Poto-Poto, (Brazzaville), le dixième anniversaire de leur installation au Congo, sous le signe de la paix, de la solidarité avec le peuple congolais et son gouvernement. La cérémonie qui a commencé par une prière et dont l'animation musicale était assurée par le ballet «Amahoro» constitué de Rwandais, s'est déroulée sous les auspices de M. Adolphe Elemba, administrateur-maire de Poto-Poto, qui avait à ses côtés, Mme Séraphine Mukantabana, présidente de la communauté des réfugiés rwandais au Congo.

Même si la cérémonie était joyeuse, il commémore, pour les Rwandais réfugiés et installés au Congo, après avoir fui le génocide, dans leur pays, un événement triste et pénible pour eux. Prenant la parole, pour la circonstance, Mme Séraphine Mukantabana a souligné que la situation des réfugiés rwandais au Congo s'harmonise au fil des années, malgré des actes isolés perpétrés par certains, car, dans chaque société, les problèmes ne manquent pas. «Dix ans après, nous sommes à vos côtés, les écarts de comportements ne manquent pas du côté des Rwandais et comme le maire vient de le dire, du côté congolais aussi. Mais, ce sont les jeunes qui en sont surtout responsables. Il suffit que les uns et les autres puissent se rattraper et les choses iront dans l'harmonie. Nous nous engageons à faire en sorte qu'au niveau des Rwandais, il y ait un encadrement, un suivi assez ferme, pour que ces comportements négatifs ne puissent pas se reproduire, parce que ce qui nous intéresse, c'est la cohabitation pacifique, la coexistence pacifique, la tolérance mutuelle

avec le peuple qui nous a accueillis, car, nous n'avons rien qui puisse égaler la générosité du peuple congolais».

«Les gens ont eu l'image du Rwandais, dans les clichés qui sont passés dans les interprétations diverses de ce qui s'est passé au Rwanda. Mais, je vous en prie, les Rwandais sont un peuple aimable, social, travailleur qui vit en harmonie avec les autres. Donc, ne vous faites pas une mauvaise image de nous», a-t-elle précisé.

M. Adolphe Elemba a, quant à lui, exhorté les Rwandais à sécher leurs larmes et à se considérer au Congo comme chez eux. «Nos amis rwandais sont en train de pleurer leur nation, mais vous devez savoir que la terre n'appartient à personne. Ici, vous êtes chez vous; ne pleurez pas, à condition que vous vous comportiez comme des bons citoyens, en respectant les lois et règlements du pays. Il y a eu beaucoup de comportements pervers à Poto-Poto, nous ne parlerons plus de cela, il n'y a pas que les Rwandais qui se comportent mal, il y a, également, des Congolais. Il suffit de les éduquer, de les encadrer pour qu'ils respec-



Adolphe Elemba et Mme Séraphine Mukantabana



Mme Séraphine Mukantabana entourée de quelques invités.

tent les règles», a-t-il déclaré. Rappelons qu'en 1994, le Rwanda a connu une tragédie qualifiée de génocide qui a dispersé son peuple. Suite à cette parenthèse de sang, des réfugiés rwandais, hutus et tutsis ont trouvé refuge dans les pays de la sous-région, après avoir traversé forêts,

rivières et fleuves. Présentement, ils sont plus de 7.000 personnes éparpillées dans plusieurs localités du Congo. Ils mènent des activités lucratives, comme la mécanique automobile et le commerce.

Alain Patrick MASSAMBA

Deuxième circonscription électorale
de Makélékélé

Joseph Badiabo décidé à lutter contre la pauvreté dans sa circonscription

Dimanche 6 janvier 2008, Joseph Badiabo, député M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la Démocratie et le développement intégral), de la deuxième circonscription de Makélékélé (Brazzaville), a remercié ses électeurs et leur a présenté les vœux de nouvel an. La cérémonie s'est déroulée en présence du deuxième vice-président de l'assemblée nationale, Bernard Tchibambélela, du député Euloge Landry Kolélas, et des ministres Guy Brice Parfait Kolélas et Hellot Matson Mampouya, tous du M.c.d.d.i. Saisissant cette occasion, le député Joseph Badiabo a re-



Joseph Badiabo



De g. à dr: Bernard Tchibambélela, Guy Parfait Kolélas et Hellot Matson Mampouya.

mercié ses électeurs, pour cette marque de confiance placée en lui. «C'est une marque de confiance qui sera gravée dans la mémoire collective des populations de la deuxième circonscription de Makélékélé. Je suis l'élu de tous les Congolais, du Nord au Sud, en vue de la réalisation du projet de société du président de la République: La Nouvelle Espérance. Beaucoup de défis sont à relever, au nombre desquels: l'assainissement de nos quartiers, la prise en charge des personnes les plus vulnérables et la lutte contre le v.i.h.sida. C'est dans cette optique que nous avons acheté une parcelle au quartier Météo, pour y construire une maison charitable qui devra accueillir les veuves et les orphelins, en vue de leur prise en charge», a-t-il déclaré.

Devant ce chapelet de problèmes auxquels sont confrontées les populations de Makélékélé, Joseph Badiabo a pris le ferme engagement de lutter contre toute forme de pauvreté, en vue de soulager, un tant soit peu, les besoins vitaux des populations.

Peu avant cette cérémonie, le député Badiabo a rencontré les électeurs des quartiers Bifouiti, Mamba, Météo et Moukoundzi-Nguouaka, pour leur offrir un pot de nouvel an. Signalons que les populations de la deuxième circonscription électorale de Makélékélé ont mis en place un comité de réflexion, en vue de soutenir les actions de leur député.

Pascal BIOZI KIMINOU

Placez vos Publicités
et annonces sur le site:
www.lasemaineafricaine.com
Contact: 557.78.71

Téléphonie mobile

Warid Telecom, un nouvel opérateur de téléphonie cellulaire, s'installe au Congo

Basé aux Emirats Arabes Unis, Warid Telecom est le nom d'un nouvel opérateur de téléphonie mobile à s'installer au Congo-Brazzaville. L'inauguration de la direction commerciale de cette société, située dans l'ancien bâtiment du magasin Monoprix, au centre-ville, a eu lieu jeudi 10 janvier 2008. C'est le ministre des postes et télécommunications, Thierry Mougalla, qui a coupé le ruban symbolique, en présence de son Altesse royale, le Sheikh Nahayan Mabarak Al Nahayan, président du conseil d'administration de Warid Telecom, accompagné d'une forte délégation des hommes d'affaires émiriens.

S'en est suivie, dans la soirée, la cérémonie de lancement officiel du réseau Warid, au cours d'une cérémonie au stade Alphonse Massamba-Débat, en présence du président de la République, Denis Sassou Nguesso. Un banquet a été offert à son honneur, par son Altesse royale. La cérémonie, animée par l'orchestre Extra Musica du très célèbre Roga Roga et les Commandos Percu, un groupe français, a donné lieu à des feux d'artifices pour un spectacle pyrotechnique impressionnant. Cela a provoqué des scènes de panique dans les quartiers de la ville capitale, car les organisateurs de cette soirée n'avaient pas pris le soin de sensibiliser les populations. Deux allocutions ont été prononcées au cours de cette soirée. Prenant la parole le premier, le Sheikh Nahayan Mabarak Al Nahayan a déclaré que c'est un grand privilège d'être l'hôte du président de la République du Congo et de célébrer, ensemble, le lancement officiel des activités de Warid Telecom, un troisième opérateur de téléphonie mobile qui vient s'installer au Congo, avec des ambitions de faire de ce pays

africain, un véritable chantier de développement économique. Warid Telecom entend, en effet, développer les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, en vue d'absorber le chômage qui a atteint des proportions inquiétantes dans notre pays. «*Votre présence très remarquée à cet événement est la preuve de l'importance accordée au développement du secteur des télécommunications au Congo. Notre consortium continue à explorer des opportunités d'investissement. Nous comptons implanter, dans un futur proche, une banque commerciale et construire, également, deux grands hôtels de luxe de cinq étoiles. Ces investissements mettront en valeur les infrastructures disponibles et appuieront les initiatives gouvernementales, pour le développement industriel et touristique du Congo. Warid Telecom est l'une des meilleures sociétés de télécommunications d'Afrique et du monde qui offrira un service de qualité de première classe, avec l'un des réseaux les plus avancés en Afrique. Aussi, envisageons-nous d'investir énormément dans le recrutement, la formation, ainsi que le perfectionnement des capacités*



Denis Sassou Nguesso devisant avec son Altesse royale, le Sheikh Nahayan Mabarak Al Nahayan.



Denis Sassou Nguesso recevant le téléphone cellulaire des mains de son Altesse royale.

et des compétences du personnel local. Les activités de notre société apporteront de nombreux avantages à la population, aux entreprises et à l'économie congolaise. Quant aux entreprises, elles bénéficieront des coûts réduits des moyens de communication. Pour Warid Congo, elle s'assurera, particulièrement, que

les sociétés opérant dans les domaines financiers, touristiques et agricoles, bénéficient, pleinement, du progrès des télécommunications. Ensuite, Warid Congo mettra en place un canal des S.m.s gouvernementaux qui pourront être utilisés pour la diffusion des importants bulletins tels que les alertes dans les domaines de

la santé et de la sécurité, les informations liées au V.i.h.sida, les campagnes de vaccination, les programmes d'enseignement et les annonces électorales. La présence de Warid en terre congolaise apportera une réelle concurrence dans le secteur des télécommunications et servira de catalyseur pour le développement et la croissance de ce secteur», a expliqué l'homme d'affaires émirien. Pour sa part, le ministre des postes et télécommunications, Thierry Mougalla, n'a pas manqué de féliciter le président de la République pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer, en vue d'un

développement harmonieux de l'économie congolaise. «*Aujourd'hui, le marché des télécommunications possède un potentiel économique certain, matérialisé par un grand nombre d'opérateurs offrant des services de télécommunication, notamment celui du téléphone dont le parc a connu un accroissement fulgurant. Il vise la réalisation d'un réseau de télécommunication de grande qualité performante à moindre coût, afin de l'ouvrir largement aux nouvelles technologies de l'information et de la communication*», a-t-il dit. Notons que l'arrivée de Warid Telecom au Congo est le résultat de la volonté exprimée par le président de la République, Denis Sassou Nguesso, lors de sa visite aux Emirats Arabes Unis, en mai 2007.

Pascal BIOZI KIMINOU



NOS SERVICES

<p>ENVOIS & LIVRAISONS EXPRESS COMMISSIONNAIRE AGREE EN DOUANE FRET AERIEN & MARITIME DEDOUANEMENT TRANSIT INTERNATIONAL ENTREPOSAGE MANUTENTION FORMALITES DE DOUANE (IMPORT / EXPORT)</p>	<p>EXPRESS DELIVERIES LICENCED CUSTOMS BROKER AIR & SEA FRET SERVICES CUSTOMS CLEARANCE INTERNATIONAL TRANSIT WAREHOUSING HANDLING CUSTOMS FORMALITIES (INBOUND / OUTBOUND)</p>
---	---

CONTACTS: BRAZZAVILLE 812514 / POINTE-NOIRE 945589 / NKAYI / DOLISIE / OUESSO / IMPFONDO / POKOLA
Site Web: <http://gxinternational.blogspot.com>
E.mail: gxinterbzv@hotmail.com

GX INTERNATIONAL partenaire de **MONEX DELTA** Microfinance
GX INTERNATIONAL
«*Aller + Loin!*» «*Going Further!*»
A SECOND TO NONE SERVICE

M.d.i.d.m (Mouvement pour la défense des intérêts du district de Makotimpoko)

Les jeunes s'organisent pour appuyer le développement de leur district

Une O.n.g vient de voir le jour. Il s'agit du M.d.i.d.m (Mouvement pour la défense des intérêts du district de Makotimpoko). Elle est dirigée par Yves Moudzongo, licencié en philosophie. Le président d'honneur en est Sylvain Ngambolo, promoteur du célèbre groupe tradi-moderne «Bana Moyes», ancien député de Makotimpoko, dans le département des Plateaux, et président de la C.r.d (Convention pour la République et la démocratie), parti membre de la plateforme de la majorité. La sortie officielle de cette O.n.g a eu lieu, samedi 12 janvier 2008, au «Bar Café Coco», à Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville

Dans son allocution, le président du M.d.i.d.m, Yves Moudzongo, a rappelé les motivations qui les ont conduits à créer cette O.n.g et il a lancé un «S.o.s» aux pouvoirs publics de sortir Makotimpoko de son état de «district marginalisé». «Nous, génération juvénile de Makotimpoko, voulons, de prime abord, rappeler, à tous, que depuis plusieurs décennies, la ville riveraine de Makotimpoko et toutes les autres localités environnantes sont abandonnées à leur triste sort: pas d'infrastructures scolaires et hospitalières adéquates, ni

même de structures abritant les locaux administratifs. Bref, notre district est en marge dans la répartition des ressources économiques du pays. Cette situation d'abandon ne laisse pas exempts les cadres originaires de notre district», a-t-il indiqué. Il a, par ailleurs, souligné que cette zone, en effet, en proie à des inondations saisonnières, est habitée par des milliers d'hommes et de femmes qui souffrent, aujourd'hui, d'un grand retard sur presque tous les plans. Ils ont, donc, besoin de soutien. «N'étant pas en marge de la politique de La



Sylvain Ngambolo

Nouvelle Espérance, nous profitons, d'ores et déjà, de lancer un appel solennel au chef de l'Etat et à son épouse, Mme Antoine Sassou Nguesso, afin de jeter un regard comme tous bons parents à l'endroit de leurs enfants», a-t-il rappelé. Il a estimé que c'est au regard de cette situation déplorable peut-être méconnue, qu'ils sont jugé nécessaire de créer ce mouvement, en vue de défendre auprès de l'Etat et des différentes



Yves Moudzongo

O.n.gs à caractère humanitaire, les intérêts de ces populations délaissées. Pour le président du M.d.i.d.m, cette défense, loin de porter atteinte au fonctionnement normal des pouvoirs publics, consiste simplement à «porter haut» les gémissements de ces populations en difficulté, comme: le manque du personnel enseignant; le manque des infrastructures scolaires et hospitalières, le manque de techniques mo-

dernes dans les activités telles que: la pêche, l'agriculture, l'élevage, l'aquaculture et la pisciculture qui, sans doute, constituent des atouts pour accéder à l'autosuffisance alimentaire. Ce qui sous-entend que le M.d.i.d.m, œuvre, d'une part, pour l'amélioration des conditions de vie des populations et, d'autre part, pour la promotion des ressortissants du district de Makotimpoko dispensés à travers toute l'étendue du territoire national. Aussi, le M.d.i.d.m s'oppose à toute personnalité de toute obédience sociale qui tenterait

de faire obstacle à l'épanouissement de l'économie du district de Makotimpoko, pour des raisons personnelles ou égoïstes. «*Finie donc la concussion; loin de nous le vol et le détournement des fonds économiques du district de Makotimpoko*», a-t-il dit. De son côté, le président d'honneur de cette O.n.g, Sylvain Ngambolo, n'a pas caché sa satisfaction quant à l'initiative prise par ces jeunes. Il pense que longtemps marginalisé, le district de Makotimpoko retrouve, dans ce mouvement, des forces nouvelles pour une synergie des initiatives des organisations de développement de Makotimpoko, propices à la réduction de la précarité et du délabrement de ce district.

Pascal-AZAD DOKO

Imprimerie Saint-Paul

L'Imprimerie Saint-Paul est notre institution. Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, nous consulter. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au service commercial. Les Attachés commerciaux près le Directeur Général
Blaise BIKINDOU
Tel: (242) 560.39.11
ou 666.43.09
Benoit A.K.
MIKALOUBANZA
Tel: (242) 525.35.17

Rencontre des anciens séminaristes de Loango à Brazzaville

«Faire vivre et se remémorer notre âme»

Tel a été comme un slogan, le leitmotiv de la rencontre de mémoire et fraternelle des anciens du séminaire Notre-Dame de Loango, dans le diocèse de Pointe-Noire, tenue dimanche 13 janvier 2007, à 10h au Cio (Centre interdiocésain des œuvres) à Brazzaville. Toutes promotions confondues, ils étaient 38 anciens séminaristes, notamment ceux des années 1962 à 1975. Ils ont parlé de leur passé commun, des grands noms comme PP. Lacoste, Metzger, René Tabard, Fr. Fidel «*Mâ Kanda*». Certains de leurs petits noms comme «*Civis*», «*Iphicles*», «*Solide*», «*Athlète*», «*Itsa*», «*Flèche*», «*Baya*», «*Comité*», «*Pépé*» et autres, ont alimenté leurs conversations et leurs échanges.

Acette occasion, une messe d'action de grâces a été concélébrée par les abbés Alphonse Taty-Mboumba, secrétaire général de la Céc (Conférence épiscopale du Congo) et Eustache Ndoungui, recteur du grand séminaire de philosophie Georges Firmin Singha de Kinshoundi (Brazzaville). La rencontre des anciens séminaristes de Loango a été auréolée par la courte visite du ministre des Transports maritimes et de la Marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, un de leurs compagnons qui, pour des raisons d'Etat, n'a pas pu y rester jusqu'à la fin. Les anciens de Loango n'ont

pas oublié leurs «*tasses*» d'eau de mer, la lagune et la torchère de Madindou. A l'issue de leur rencontre, ils ont mis en place une commission ad hoc présidée par M. Jean Mounkassa «*Ngouass*» pour réfléchir sur la nature du groupement devant régir, désormais, leurs rapports et consolider leurs relations. Cette commission ad hoc a, entre autres membres: MM. Jean Paul Bilala, Ernest Sounga Kouba, Alphonse Kombo. Signalons que plusieurs compagnons des promotions 1962 à 1975 des anciens séminaristes de Loango, occupent, à ce jour, des postes de responsabilités à grande échelle, au niveau national tant au sein de



Photo de famille des anciens séminaristes de Loango

l'Eglise que de l'administration publique et même dans le domaine de la politique. Il s'agit de NNSS. Jean Claude Makaya-Loemba et Daniel Mizonzo, respectivement évêques de Pointe-Noire et de Nkayi; les abbés Alphonse Taty-Mboumba et Eustache Ndoungui; Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou; Denis Gokana, président directeur général de la Snpc (Société nationale des pétroles du Congo); Ernest Sounga Kouba, directeur de la réglementation

au Ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, et bien d'autres. Beaucoup sont ceux parmi eux qui étaient absents pour certains et excusés pour d'autres à cette rencontre. Puisse cette initiative prendre vie, faire son chemin et grandir pour la prospérité éthique du peuple congolais!

Alphonse KOMBO et Aristide Ghislain NGOUMA

29^{ème} dimanche ordinaire A

Le témoignage de Jean Baptiste sur Jésus: «Voici l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde»

Textes: Is 49, 3.5-6; 1Co 1,1-3; Jn 1.29-34

Chers frères et sœurs, L'évangile johannique de ce 29^{ème} dimanche nous introduit dans le ministère public de Jésus, par le témoignage de Jean Baptiste sur les bords du Jourdain et à travers le baptême. A partir de ce fait historique, et connaissant la lourdeur et l'endurcissement du cœur de l'homme, Jean nous donne une méditation théologique sur le péché du monde. En effet, à travers les vocabulaires: Agneau de Dieu et le péché du monde, nous entrons déjà dans l'amplitude du combat de Jésus avec les forces du mal qui régissent le monde entier. Puisqu'il est venu non pas pour les Juifs mais pour toute l'humanité. Il s'agit de rien moins que «*du monde*», du genre humain tout entier, et non plus seulement du peuple juif. A travers l'emploi du mot péché au singulier, nous osons croire à une sorte de solidarité de tous les hommes dans la catastrophe du mal. Dans cette perspective, le péché ne nous isole pas ni ne nous met à l'abri de tout. Car notre conscience est toujours conscience de quelque chose selon la théorie de l'intentionnalité. C'est pour dire frères et sœurs, Jésus nous révèle que chacun de nos actes, bons ou mauvais, sont toujours orientés vers quelque chose qui augmente la dose de vie ou de mort ou encore qui fait grandir ou détruire l'humanité. Ainsi, la réalité qui détruit, c'est le péché auquel nous participons tous. Car, le cœur de l'homme est lourd et endurci, et que «*Dieu doit donner à l'homme un cœur nouveau*» (cf. Ez 36, 26-27) Jésus Christ est le libérateur universel, il n'est pas seulement l'homme de Nazareth, ce serait réduire son identité. Il est le Sauveur du monde par son péché qu'il enlève (cf. Jn 1,29). Voilà que Jean nous révèle la vraie identité de Jésus. Contemplatif de Dieu, il est le premier à scruter la vraie identité de Jésus jusqu'alors inconnue malgré son épiphanie. Le voilà qui s'avance comme un simple passant. Et dès qu'il paraît, Jean devient le bonheur d'un regard tout en ne le perdant pas des yeux.

L'Esprit a permis à ce grand prophète d'esquisser les traits du serviteur, que Dieu enverrait pour le salut du genre humain. Il a fallu la manifestation plénière de Dieu, la théophanie complète au baptême pour que le Précurseur voie en Jésus le Fils de Dieu, l'Agneau de Dieu qui enlève, qui porte, qui prend sur lui, et qui finalement, «*assume le péché du monde, pas à la manière des hommes de ce temps. Ainsi, dans un langage grec, enlever, assumer le péché d'un peuple est un combat. Un combat qui n'est pas extérieur, à l'image de nos «Rambo» qui répondaient à l'oppression par la violence. Mais Jésus fait évoluer les choses, il est appelé «Agneau» pour manifester l'innocence et sa douceur. Car, il est animé d'un amour tendre pour ses brebis: «J'ai vu l'Esprit descendre sur lui comme une colombe et demeurer sur lui... L'homme sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer, c'est celui-là qui baptise dans l'Esprit Saint» (Jn 1,32-33).*

Le peuple congolais a besoin des gens qui puissent assumer son histoire pour qu'il plonge dans un renouveau social, politique, religieux. Alors, croyons-nous à d'autres agneaux pour ce peuple congolais, ayant cet aspect de la personne de Jésus, capable d'opposer douceur, innocence, bonté à l'agressivité des voraces?

Chers frères et sœurs, par notre baptême, nous avons tous reçu l'Esprit Saint qui fait de nous des «*sanctifiés dans le Christ Jésus... le peuple saint*» (1Co 2). Ainsi, par notre baptême, nous sommes configurés au Christ, comme Agneau qui assume les destinées des frères et sœurs qui sont encore dans l'obscurité du peuple.

Abbé Arnel BOUITY
Prêtre du diocèse de Kinkala

Préfecture apostolique de la Likouala

Le clergé formé à la gestion financière, économique et du personnel

Après la célébration du jubilé de la mission catholique Sainte-Odile de Dongou, tous les prêtres oeuvrant dans la préfecture apostolique de la Likouala se sont retrouvés autour de Mgr Jean Gardin, préfet apostolique, du 26 novembre au 1^{er} décembre 2007, pour la session pastorale. Elle avait pour thème: «*La gestion financière d'une paroisse, la gestion des biens de l'Eglise, les projets à caractère économique et la gestion du personnel*».

Cette session était animée par M. Xavier Mpougalogui, contrôleur financier de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) et de l'A.c.e.r.a.c (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale). Après l'examen du



Mgr Jean Gardin entouré des membres de son clergé et ses chrétiens. Avec Mgr Yves Monot à l'extrême droite. (Ph. d'archives)

thème, Mgr Jean Gardin et les prêtres présents à la session, ont planché sur les problèmes propres à la préfecture apostolique de la Likouala, en vue d'un bilan de l'année pastorale 2006-2007. Ils ont parcouru notamment ceux liés aux paroisses, les commissions et les aumôneries diocésaines, en vue d'une certaine évaluation.

A la fin de la session, avant de procéder aux nominations, Mgr Jean Gardin a invité ses prêtres à redoubler les efforts tout au long de cette nouvelle année pastorale, dans la lutte contre la pauvreté. Chaque paroisse doit travailler pour une autosuffisance, afin de ne pas continuer à tendre la main vers l'extérieur. Que tout le monde se mette davantage au travail, en profitant de ce qui est à notre portée, pour la plus grande gloire de Dieu, le salut des âmes et le développement de notre Eglise locale en construction.

Abbé Gabriel TSASA
Curé de la paroisse Sainte-Odile de Dongou

Diocèse de Kinkala

Le patrimoine de l'Eglise catholique vendu par les responsables du comité de village et de l'A.p.e.e.c de Loukakou

Loukakou, très beau village situé à 12 Km de Kindamba (sous-préfecture du département du Pool) sur l'axe Matoumbou. Jadis, les prêtres missionnaires y avaient construit une belle école dont le bâtiment est encore en bon état. Depuis quelques années, l'école a été délocalisée pour écourter la distance parcourue par les élèves.

Par ignorance ou par cupidité? Certains esprits cupides, notamment les responsables du comité de village et de l'A.p.e.e.c (Association des parents d'élèves et étudiants du Congo) de Loukakou ont trouvé, une aubaine en revendant le bâtiment scolaire construit par les missionnaires. Certainement pour bien passer les fêtes de Noël et de nouvel an. L'acheteur serait le représentant de l'Eglise de Terinkyo dans ce village. Dans les accords passés entre les deux parties, ce dernier ferait un don de tôles à l'école, hormis l'aspect pécuniaire.

Informé de cette situation, l'inspecteur, chef de la circonscription scolaire de Kindamba a rappelé aux uns et aux autres que lors de la tenue de la Conférence nationale souveraine de 1991, un acte avait été pris pour restituer à qui de droit tout bien nationalisé en 1965. Etant donné que le bâtiment scolaire n'est plus opérationnel, l'Eglise catholique ne peut plus faire une demande de rétrocession au Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabétisation. Ce bâtiment redevient ipso facto un patrimoine de l'Eglise. Par conséquent, ne peut le revendre que celui qui détient un titre foncier, donc le diocèse de

Kinkala. L'abbé Lié Brice Nzomambou, vicaire de la paroisse saint Théophile de Kindamba, lui, également n'est pas passé par quatre chemins, pour fustiger la voracité de certains compatriotes en quête du gain facile.

Il est donc demandé à tous ceux qui ont osé se lancer dans cette aventure ambiguë et suicidaire, de rétrograder les vitesses avant qu'on ne dise le droit. «*Rendre à César ce qui est à César et à l'Eglise catholique ce qui lui revient!*»

Hyppolite KIHAMBOULA
Inspecteur, chef de la circonscription scolaire de Kindamba

N.d.l.r.

Ces actes d'imposture, d'intolérance, d'usurpation et parfois même de vandalisme sont devenus légion dans notre société et dans notre Eglise. Bon nombre de nos compatriotes de quelle obédience qu'ils soient estiment qu'ils peuvent, de façon délibérée et impunie, continuer d'agir comme ils le veulent, comme ils l'entendent, comme bon leur semble. Ainsi, par le plaidoyer que fait l'auteur de cet article en faveur de l'Eglise catholique qui est à Kinkala, propriétaire légitime du bâtiment dont il est fait mention dans l'article, voulons-nous en appeler, une fois encore, au strict respect de la chose publique ou privée. Surtout, que justice soit toujours faite devant de telles pratiques odieuses.

Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens

Du 18 au 25 janvier 2008, les chrétiens du monde auront d'intenses moments de prière, marquant le 38^{ème} anniversaire de la Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens sur le thème: «*Priez sans cesse*» (1Th. 6,17).

Au Congo, dans tous les diocèses et la préfecture apostolique, les évêques ont mobilisé leurs chrétiens afin de s'unir à leurs frères et sœurs des Eglises sœurs rassemblées au sein du conseil oecuménique des Eglises, et de redoubler de prière en faveur de la paix de tous les fils et filles du pays. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

Chaque mardi et chaque vendredi, je ne manque pas d'acheter La Semaine Africaine

Des difficultés fondamentales du problème de la définition de la philosophie

Par un curieux hasard, nous avons été témoin, au square De Gaulle, à Brazzaville, d'un débat entre deux élèves du Lycée Savorgnan De Brazza. Ce débat était centré sur la question de savoir si la philosophie, en tant que matière figurant au programme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, pouvait être définie. Chacun des deux interlocuteurs avait, de la question, une opinion divergente. L'un soutenait - reprenant les propos de son professeur de philosophie en classe de Terminale A- que «la philosophie n'a pas de définition»; à quoi l'autre, élève en classe de Seconde C, répliquait que «si la philosophie n'a pas de définition, comment expliquer alors cette kyrielle de définitions qui jalonnent son histoire, définitions qui ont été dites par des éminents philosophes?»

Dans l'argumentaire que l'un et l'autre développaient, il est apparu que les deux élèves entretenaient une confusion sur la question. Car, nous avons, souvent, eu, en effet, le sentiment que, soit qu'ils ne comprenaient pas assez son essence. Ce débat - si tant est que c'en était un - nous donne une excellente occasion de préciser certaines difficultés fondamentales du problème de la définition de la philosophie, difficultés que rencontrent souvent les élèves dans leur apprentissage de la chose même.

Commençons, d'entrée de jeu, par dire qu'il est établi scientifiquement que toute discipline est dotée toujours d'une définition qui circonscrit son champ d'investigation et son objet. Et il n'est venu à l'idée de personne de douter qu'une discipline puisse avoir une définition. Pourtant, il y a des disciplines dont la recherche de définitions ne semble pas

aller de soi, parmi lesquelles on peut citer la philosophie. Aussi convient-il de poser, à nouveaux frais, la question qui nous requiert, tous, la question qui est au centre du débat, à savoir: «Peut-on définir la philosophie»? La formulation de l'interrogation paraît saugrenue aux tenants du bon sens et aux zéloteurs de la banalité. Dès lors, la question qui vient, immédiatement, à l'esprit, est celle-ci: «La philosophie est-elle définissable? Si oui, cette définition est-elle universelle?»

Assurément, la philosophie est définissable.

En effet, du point de vue de son étymologie, on peut définir la philosophie. Le mérite revient à Pythagore de Samos d'avoir, pour la première fois, dans la tradition philosophique, montré, depuis l'Antiquité, que la philosophie vient des termes grecs «philos» qui veut dire amour et «sophia»



Anselme Mbemba-Mpandzou.

qui signifie sagesse. Ainsi, la philosophie est l'amour de la sagesse. On le voit, la philosophie n'est, donc, pas dépourvue de définition. Elle est loin des disciplines dont on a du mal à comprendre la nature et le sens.

La définition pythagoricienne est-elle l'unique définition de la philosophie que nous connaissons? Bien sûr que non. En remontant le cours de l'histoire de la pensée philosophique, force est de constater que Pythagore n'est pas le seul à avoir défini la philosophie. Bien des philosophes qui se sont succédé ont tenté, eux aussi, de définir la philosophie. Dans l'Antiquité, par exemple, Aristote définit la philosophie comme une science théorique, c'est-à-dire un domaine du savoir qui fait de la recherche de la connaissance une fin en soi. Un passage tiré de son livre intitulé: «Métaphysique», le dit: «Si ce fut pour échapper à l'ignorance que les premiers philosophes se livrèrent à la

philosophie, il est clair qu'ils poursuivaient la science en vue de connaître et non pour une fin utilitaire».

Bien plus, à notre époque, le philosophe français René Lesenne a défini la philosophie comme «une réflexion sur l'existence». Ainsi, la philosophie est définie selon la subjectivité du philosophe. La diversité de définitions est une preuve manifeste que l'on peut définir la philosophie.

Cependant, au regard de ce qui vient d'être dit, peut-on considérer la définition de chaque philosophe comme étant la définition de la philosophie? Autrement dit, toutes ces définitions satisfont-elles à l'exigence d'universalité? A vrai dire, la philosophie a-t-elle une définition univoque?

On ne peut pas définir la philosophie, mais seulement esquisser une approche de définition. Car, l'idée que la philosophie est définissable est une pure illusion. Pourquoi? Parce que plus de 2.500 ans de réflexion philosophique et de débats contradictoires, aucun penseur n'a réussi à donner une définition qui soit communément admise. En d'autres termes, personne n'a pu ou ne peut dire voilà la définition de la philosophie et être cru. Définir la philosophie signifierait, au fond, avoir une définition exacte de la philosophie. Ce qui, de toute évidence, paraît impossible à réaliser. Car, cela équivaudrait à poser des limites, à circonscrire le champ spécifique de la philosophie et, par conséquent, à définir son objet d'étude. Or, la philosophie, les spécialistes le savent, est la seule discipline pour laquelle ceux qui la pratiquent ne savent pas ce qu'elle est.

D'ailleurs, si ceux qui cultivent l'espace dit philosophique savaient, réellement, ce qu'est la philosophie, il y a fort à parier qu'il n'y aurait jamais eu tant de définitions de la philosophie. On doit à Karl Jaspers d'avoir montré dans son «Introduction à la Philosophie», que les philosophes ne s'accordent pas sur ce qu'est la discipline dont ils sont chargés de révéler les arcanes aux prisonniers de la caverne, selon, du moins, l'expression de Platon: «On n'est d'accord ni sur ce qu'est la philosophie ni sur ce qu'elle vaut». Autrement dit, la nature, l'objet, voire la valeur ou le rôle de la

philosophie sont toujours sujets à de multiples controverses dues au fait que les spécialistes de la philosophie n'ont pas la même sensibilité ni la même perception de la philosophie. Celle-ci n'a pas de définition universelle, parce que de l'Antiquité grecque à nos jours, les tentatives de définition sont légion, mais aucune n'est efficiente. L'absence de définition pouvant recueillir l'assentiment de tous n'est-elle pas due au fait que la philosophie, comme dit Kant, «n'existe pas encore»?

La philosophie ne peut avoir une définition exacte

En tout cas, l'histoire de la philosophie nous apprend que la philosophie n'existe pas à l'état de réalisation historiquement attestée. Ce qui existe, ce sont les philosophies divergentes, lesquelles sont alléguées à tout dénominateur commun susceptible d'en constituer la définition. A vrai dire, comme le souligne Tshiamalenga Ntumba, «le drame de la philosophie, c'est qu'il n'y a pas et ne saurait y avoir de réponse satisfaisante [à la question: «Qu'est-ce que la philosophie?»].

Car, même si l'on s'accorde à ramener la thématique de toute philosophie à l'un quelconque des trois thèmes: «homme»; «monde» et «absolu», les philosophies historiquement attestées divergent tellement quant à l'intention, aux méthodes et aux résultats obtenus que toute tentative de parvenir à un commun dénominateur paraît dénuée de fondement». (1)

Ceci nous enjoint déjà à penser que, compte tenu de son caractère subjectif, la philosophie ne peut avoir une définition exacte, d'autant qu'elle n'est ni une science exacte ni une matière de connaissance. Elle est, plutôt, une exigence spirituelle, une manière de s'orienter dans la vie. Sinon qu'est-ce que philosopher? N'est-ce pas, comme a su bien le dire André Comte-Sponville, «penser sa vie et vivre sa pensée»? Certes, la philosophie est difficile à cerner, parce que ses contours sont flous. Et lorsqu'on s'engage à la définir, l'entreprise paraît périlleuse,

en ce sens qu'elle fait naître des conflits d'intérêts partisans. Ce qui fait que toute définition est, donc, partielle et partielle.

Au-delà des controverses qu'elle suscite inlassablement, la spécificité de la philosophie réside en ce qu'elle est une pensée rationnelle et critique. Ce qui nous permet de reconnaître un discours philosophique, c'est donc sa nature. Dans ce sens, Théodore Oizerman a, justement, raison de dire que la philosophie est une conception du monde. Mais, toute conception du monde n'est pas forcément une philosophie. (2)

Dire, de façon péremptoire, que la philosophie ne peut pas être définie, reviendrait à la mettre «en demeure de désigner son objet». Or, ce qui est fondamental, par-dessus tout, en philosophie, c'est la possibilité de la mise en question. «Cette possibilité est, en fait, la chose la plus précieuse, celle par laquelle l'homme est digne du nom d'homme. L'homme qui se demande à quoi bon n'est déjà plus ni un animal ni un esclave, rien pour lui ne va de soi». (3)

Nous voyons que l'on peut définir la philosophie à partir de son moi individuel, mais nous constatons, également, qu'on ne peut pas donner de la philosophie une définition qui ferait l'accord de tous les esprits. Seulement voilà! A partir du moment où la philosophie est affaire de la pensée pure, toute conscience angossée de sa condition d'exister devrait être capable de la définir, si elle veut bien s'élever jusqu'au temple seigneur de la pensée, pour y faire retraite et oraison spéculative. Ce qui est contraire à la philosophie, c'est l'unanimité beat. La philosophie n'est-elle pas le contraire d'une pensée à sens unique?

Anselme MBEMBA-MPANDZOU
Enseignant-chercheur
INRAP (Service des Programmes)
E-mail:
mp_anselme@yahoo.fr

- 1- «Qu'est-ce que la Philosophie Africaine?», in «La Philosophie Africaine», Kinshasa, 1977, p.34.
- 2- (Problèmes d'Histoire de la philosophie, p.219.)
- 3- (Vladimir Jankélévitch, entretien paru dans Le Monde du 13 juin 1978).

OFFRE D'EMPLOI

Cabinet d'audit international recrute
Une standardiste/Réceptionniste
Bilingue (français/anglais)
Pour son bureau de Pointe-Noire

Profil: Niveau BTS, bonne présentation, nationalité congolaise.

Envoyer: lettre de motivation + CV détaillé + photo

E-mail: standardiste242pnr@yahoo.fr

Date limite d'envoi des dossiers de candidature: 26 janvier 2008

Coopération Congo - R.C.A

Signature d'un protocole d'accord lié au secteur des transports fluviaux

Le ministre des transports et de l'aviation civile, Emile Ouosso, et son homologue de la République Centrafricaine, M. Parfait Anacleto Mbah, ont signé, vendredi 30 novembre 2007, à Bangui, un protocole d'accord relatif au secteur des transports fluviaux. Au cours de cette rencontre, les deux parties ont mis à profit les recommandations issues des assises de Kinshasa, tenues du 3 au 4 octobre 2007. Cette rencontre avait pour objectif de susciter, auprès des bailleurs de fonds, l'obtention des financements relatifs aux projets intégrateurs du secteur fluvial du bassin du Congo-Oubangui Sangha. Après avoir évoqué les résultats accomplis, les deux parties ont convenu de mettre sur pied tous les projets

d'intérêt commun, à savoir: donner la priorité aux projets intégrateurs dans le domaine des voies navigables, acquérir des matériels de transport et de chantiers naval, réhabiliter la construction des infrastructures portuaires, favoriser le transport lourd entre les deux Etats, notamment celui des passagers et coopérer, ensemble, dans le secteur aérien. A ce sujet, le ministre Emile Ouosso a relevé les efforts fournis par le gouvernement du Congo-Brazzaville, dans le cadre de la remise à niveau du Chemin de fer Congo Océan, caractérisée par l'acquisition des nouveaux matériels de traction et de gestion et la réorganisation de l'administration. Les deux parties ont convenu, ensuite, d'échanger sur la nécessité d'une révision de l'accord aé-

rien signé entre les deux pays, afin de l'adapter aux nouvelles dispositions pertinentes de l'accord de Yamoussoukro. Au sujet du transport des passagers, le ministre centrafricain a informé son homologue de l'acquisition et de la mise en service prochaine de quatre barges réhabilitées, approchées au transport des passagers.

Enfin, les deux parties se sont félicités du climat de bon voisinage qui a prévalu tout au long des assises, de l'atmosphère d'amitié, de fraternité et de compréhension mutuelle qui a caractérisé cette rencontre.

La prochaine rencontre regroupera les experts des deux pays.

Pascal BIOZI KIMINOU

B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale)

Le comité de politique monétaire, un nouvel organe de décision pour la banque

Philibert Andzembe, gouverneur de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale) a animé une visioconférence de presse, depuis le siège de la Banque centrale, à Yaoundé, au Cameroun, le vendredi 11 janvier 2008. Celle-ci a été relayée dans toutes les directions nationales de la banque de six pays de la C.e.m.a.c (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). But de cette visioconférence de presse: informer sur la première réunion ou la séance inaugurale du comité de politique monétaire et de la présentation macroéconomiques et financiers de la C.e.m.a.c.

Concernant le comité de politique monétaire, c'est un nouvel organe de décision de la B.e.a.c, issu des réformes institutionnelles de cette banque qui ont pris fin en 2007. La mise en place du comité de politique monétaire vise, principalement, à accroître l'indépendance et l'efficacité de la banque, dans le cadre de ses missions essentielles notamment la conduite de la politique monétaire de l'Union, en vue de garantir la stabilité interne et externe de la monnaie commune. Ce comité de politique monétaire est, donc, l'organe de décision de la B.e.a.c, en matière de politique monétaire et de gestion des réserves de change. A ce titre, il définit la stratégie et les objectifs de la politique monétaire et de la politique de gestion de change ainsi que les modalités de leur mise en œuvre; fixe les conditions d'intervention de la Banque centrale; impose aux établissements de crédit la constitution de réserves obligatoires. Le gouverneur a précisé qu'au cours de la séance inaugura-

le du 11 janvier 2008, le comité de politique monétaire a adopté son avis conforme au règlement intérieur de la structure sous-régionale et donné son avis conforme au règlement intérieur des comités monétaires et financiers nationaux. Il a, en outre, adopté le calendrier de ses réunions ordinaires pour l'année 2008 et examiné la situation monétaire de la C.e.m.a.c au 30 septembre 2007. Le comité de politique monétaire est un organe très important pour la Banque centrale dans son indépendance en matière de conduite et d'élaboration de la politique monétaire et de la gestion des réserves de change, a rassuré le gouverneur. Pour les perspectives macroéconomiques et financières de la zone C.e.m.a.c, le gouverneur de la B.e.a.c a précisé, d'une manière générale, que pour l'année 2007, la croissance a été autour de 4% contre 3,2% en 2006. Le taux d'inflation qui était de plus de 5% en 2006 est revenu à 2,8%. Les excédents budgétaires représentent une part impor-



Philibert Andzembe

tante autour de 9% par rapport à la richesse nationale de la C.e.m.a.c. Les perspectives pour l'année 2008 sont prometteuses, puisque que le taux de croissance de la zone est prévu à 6,5%. Le taux d'inflation resterait autour de 3%. Cette croissance le sera dans l'ensemble des pays de la C.e.m.a.c. En 2008, on attend du Cameroun un taux de croissance de 8,8%; du Gabon autour de 6,6%, du Tchad autour de 7,2%, en R.c.a (République centrafricaine) 5,6%, en Guinée équatoriale, le taux de croissance serait autour de 5,5% et au Congo autour de 8,8%. Les prévisions retenues sont basées sur la moyenne du cours de baril fixé à 80 dollars, le taux de change du Franc Cfa au dollar à 500 F.Cfa et la production en volume pour la

zone est basée sur 57,3 millions de tonnes, en 2008, avec une forte croissance soutenue par l'économie hors pétrole. Au niveau de la zone C.e.m.a.c, la participation de l'économie pétrolière à la croissance est autour de 4,5%, mais l'économie domestique, c'est-à-dire l'économie hors pétrole à plus de 6% à la croissance globale de la zone. Les économies de la C.e.m.a.c continueraient de bénéficier d'un environnement favorable marqué par une bonne tenue des cours du pétrole brut. En répondant aux questions des journalistes, le gouverneur a reconnu que les pays de la zone C.e.m.a.c, doivent signer les accords de partenariat économiques (A.p.e), avec l'U.e (Union européenne) par les échanges dans le commerce international. Dans le cadre du refinancement des Etats, cet objectif revient au comité de politique monétaire qui détermine les critères, en faisant l'équilibre de l'évolution de l'économie et en déterminant la quantité de monnaie à injecter dans chaque Etat. Signalons que la présidence du comité de politique monétaire est assurée par le gouverneur. Ce comité est composé de quatorze membres délibérants, à raison de deux par Etat, dont un directeur national de la B.e.a.c et deux de la France. Le comité de politique monétaire tiendra sa deuxième réunion au cours du mois de mars prochain.

Philippe BANZ

5ème session extraordinaire du conseil municipal de Ouesso

«Notre bilan reflétant les moyens mis à notre disposition est malgré tout honorable»

Convoquée par arrêté n°148 du 14 décembre 2007, la 5ème session extraordinaire marquant la fin du mandat du conseil municipal de Ouesso, s'est tenue du 14 au 17 décembre 2007, dans la salle de conférence de la mairie de Ouesso. Sous l'autorité de Jacques Ndoumba, président dudit conseil, en présence de Pierre Sama, représentant du préfet; Paul Niamazock, représentant du président du conseil départemental de la Sangha, des administrateurs maires des arrondissements I et II, des chefs de quartiers et de la population.

Dans son discours d'ouverture, Jacques Ndoumba a dit: «cette session se tient dans des circonstances particulières marquées par le décès à Paris du vénérable Ambroise Edouard Noumazalaye, président du sénat». Aussi a-t-il demandé aux participants d'observer une minute de silence, pour l'illustre disparu. Cette 5ème session extraordinaire était, essentiellement, consacrée au rapport bilan du Conseil municipal de Ouesso, couvrant la période 2003-2007. C'était l'occasion indiquée pour mesurer les efforts accomplis et les faits marquants de ce mandat. Ce bilan s'est articulé autour des axes suivants: l'administration et les ressources humaines; la coopération décentralisée; la gestion quotidienne de la cité; l'économie et les finances. Sur le plan de l'administration et des ressources humaines, il a été fait état des expériences vécues à cette première étape de la décentralisation, allusion faite à la gestion des structures, des hommes, de la population et des rapports

avec la tutelle. Sur la coopération décentralisée, le maire de la ville pense que «les relations heurtées entre le conseil et les organes déconcentrés découlent d'un problème de pouvoir, de prérogatives. Les organes déconcentrés ne peuvent s'y résoudre à abandonner. Ces relations se sont présentées sous le signe de l'usurpation, de blocage, de l'empiètement et de conflit de compétence». Sur le plan de la gestion de la cité au quotidien, la mairie avait donné mission au cadastre de l'aider dans la délimitation des terrains, mais il s'est mis à les vendre. Il n'est pas rare de voir, au cadastre, deux ou trois personnes se réclamant propriétaires d'un même terrain. La mercoriale, expérience heureuse, qui devrait soulager les ménages, a connu des défaillances dans son application et les responsabilités sont partagées entre le bureau exécutif du conseil qui n'a pas suivi son application ou son contrôle, la force publique complaisante et la population elle-même qui se plaint de la



Jacques Ndoumba

cherté de la vie à Ouesso. Une autre mesure pour soulager la population a été l'interdiction d'envoyer la viande de chasse à Brazzaville, pour prioriser les marchés de la place. Mais, au niveau de l'aéroport, les agents des compagnies aériennes, de la force publique et ceux des eaux et forêts ont pensé que c'était à leur détriment. A la clôture, Jacques Ndoumba a assumé toutes les erreurs qui ont pu être commises dans cette phase expérimentale de la décentralisation. Pendant 5 ans, les citoyens de la ville de Ouesso s'attendaient au bitumage de l'avenue principale appelée: avenue Marien Ngouabi qui regorge de nombreux nids de poule, empêchant la bonne circulation des véhicules et des engins. Mais, les efforts conjugués par la mairie et la so-

ciété l.f.o (Industrie forestière de Ouesso), à cet effet, ont été multipliés par zéro. N'empêche qu'«il se dit dans la ville que le maire n'a rien fait, c'est que pour le public, nous avons l'obligation des résultats, c'est-à-dire qu'il nous revient de surmonter les paramètres conjoncturels qui pourraient subvenir le long de notre parcours», a déclaré Jacques Ndoumba. Sur le plan financier, Jacques Ndoumba est convaincu que le motif éloquent de l'asphyxie du programme d'activités du conseil municipal est «le fait que les crédits du conseil soient pendant 5 ans, tributaires de la seule volonté de la direction départementale du trésor; au point qu'à ce jour 1.617.884.433 F.Cfa restent impayés». En effet, dans la plupart des rapports d'activités du bureau exécutif, il a toujours été fait mention de cette tension de trésorerie qui a perduré jusqu'à la fin du mandat. Sur cette question, les directeurs départementaux de la Sangha et la population reconnaissent que les prestations de la direction départementale du trésor de la Sangha ne sont pas satisfaisantes dans le décaissement des Fonds. Jacques Ndoumba a, aussi, pointé du doigt «les services de l'agriculture qui perçoivent des taxes communales sans les verser à la recette municipale, alors qu'ils revendiquent des subventions que doit leur verser la mairie». Justifiant ses contre-performances, le maire pense que: «Ce sont les moyens étriqués

Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville

Des repas aux malades par amour

Après le service de chirurgie pédiatrique, le C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville conduit par son directeur général, Ignace Ngakala, a offert mardi 1er janvier 2008, un repas aux malades du service gastro-entérologie et de médecine interne dirigé par le Pr. Assori Itoua-Ngaporu. Mais, situé au 5ème étage dans le plus grand bâtiment du C.h.u, la délégation du C.h.u, les journalistes ont pris les escaliers, pour arriver au lieu de la cérémonie puisque l'ascenseur est tombé en panne, depuis belle lurette.



Des malades du service gastro-entérologie prenant le repas.

Dans son mot de circonstance, le Pr Itoua Ngaporu a déclaré: «Au temps de l'hôpital général, ce service se situait au 2ème étage de ce même bâtiment et il s'appelait service de médecine IV. Il accueillait les malades de toutes les disciplines: diabétologie, cardiologie, cancérologie, hématologie, endocrinologie, néphrologie, dermatologie, rhumatologie, etc. C'était un grand service de médecine interne. Il était réservé aux patients de la catégorie sociale IV et disposait de plus de 120 lits. Bref, tous les services des cliniques spécialisés actuels du C.h.u sont issus de ce service». Avec la transformation de l'hôpital général en C.h.u, ce service prend la dénomination de Gastro-entérologie de médecine interne. Il est transféré au 5ème étage et s'occupe des malades du tube digestif, de la bouche à l'anus. Les activités du service sont les soins de qualité, les activités de recherche et d'enseignement. Il compte six médecins titulaires, tous gastro-entérologues et onze médecins inscrits au C.e.s (Certificat d'études spécialisées). Le service réalise environ 1500 admissions par an. Avec une capacité de 50 lits dont 26 fonctionnels, le service dispose de quelques équipements techniques. Mais, il faut saluer le sacrifice de tous les médecins du service qui ont cotisé pour acheter des appareils et féliciter le personnel, car depuis 2005, il n'y a pas eu d'évacuation sanitaire. Le Pr Itoua-Ngaporu a fait état du manque des équipements techniques et scientifiques. Il a souhaité que le C.h.u réalise les examens de pointe qui lui permettent d'assurer des soins de qualité, d'être au-dessus des autres formations sanitaires et d'éviter les évacuations sanitaires coûteuses pour le patient et pour le pays. Dans sa réponse, Ignace Ngakala a présenté le Pr Itoua-Ngaporu qui est l'un des premiers professeurs en médecine avec le Pr Christophe Bouramoué admis à la retraite. Il a félicité tout le service pour le travail énorme et compétent qu'il fournit malgré les conditions de travail difficiles. Le directeur général du C.h.u a, par ailleurs, rassuré les travailleurs du service gastro-entérologie et de médecine interne que toutes les difficultés que connaissent tous les agents du C.h.u seront aplanies en 2008 et 2009, dans le cadre de la municipalisation accélérée de Brazzaville. Car, le chef de l'Etat a promis réhabiliter tout le C.h.u. en profondeur, à cet effet, en allouant une enveloppe financière éloquent, a poursuivi Ignace Ngakala. Quant aux malades, ils ont fort apprécié l'initiative du directeur général. L'une d'entre eux a déclaré: «ce repas active même notre guérison».

Antoine MAYOUMA-MBALOULA

qui ont réduit les possibilités permises d'action concrète que la population attendait». La volonté de bien faire était en lui. Tout compte fait, le maire pense que: «Malgré

tout, on peut dire que notre bilan reflétant les moyens mis à notre disposition est, malgré tout, honorable». Victor GUEMBELA Correspondant permanent à Ouesso

Etude de Maître Anicet BALHOU

Notaire
B.P: 4171; Tél.: (242) 94-75-65 - E-mail: etudeanicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3ème étage, porte 303
19, Avenue Charles De Gaulle, Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

Par actes en la forme authentique, en date à Pointe-Noire des onze et treize décembre deux mil sept, enregistrés le dix-sept décembre de la même année, Folio 221/10, N°5935 et Folio 221/12, N°5933, le Notaire soussigné a reçu le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive et les statuts de la société dénommée: «SCORPION», Société Anonyme avec Administrateur Général, au capital de F.CFA 10.000.000 (DIX MILLIONS); dont le siège est établi à Pointe-Noire, Grand Marché, B.P: 2540.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays;

- Commerce général;
- Import - Export;
- Alimentation;
- Matériel de construction;
- Cosmétiques;

- Habillement et divers;
- On, Offshore.
Et, plus généralement, toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers.

Madame SOKONA DIAWARA a été élue en qualité d'Administrateur Général, pour une durée de quatre (04) années.
Le Cabinet comptable Taizé Conseils a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes.
Elle est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N°C.G.PNR R.C.C.M 07 B 326.

Pour avis
Le Notaire

UNE OFFRE GAGNANTE !



ELECTRA 94 11 47
BUROSTOCK 81 33 41

CE QUI VOUS PASSIONNE EST FORCÉMENT SUR
CANALSAT
HORIZONS
www.canalsat.fr

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE

ANNONCE LEGALE n° 84

Suivant réquisitions reçues par la Directrice de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'Immatriculation, en vue de l'Etablissement des titres fonciers, est en cours: Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° de réquisitions	Références Cadastreles	Quartiers	Arr.	Requérants
5587 du 14.11.07	Sect.-bloc-Pille-Sup. 5.000,00m ²	Ollombo village (Dpt des Plateaux)	-	M. IBARA Félix
2990 du 09.08.05	Sect. P10 bloc-Pille 4 Sup. 587,77m ²	66, Rue Tsaba Ouenzé B/ville	5	Mlle NKOUKA Edith
5664 du 07.12.07	Sect. P7 suite bloc-Pille 1917bis Sup. 141,50m ²	1917, Rue de la Barrière Mougali	4	Mme MAKAYAT Brigitte Yveline
5630 du 28.11.07	Sect. AS bloc 3 Pilles 16, 25 Sup. 3.515,40m ²	Otier Poto-Poto Djoué Makélékélé Bzv	1	M. DONGALA BOUNDZEKI Emmanuel
5649 du 04.12.07	Sect. AS bloc 2 Pilles 13, 15 Sup. 1.046,40m ²	Otier Poto-Poto Djoué Makélékélé Bzv	1	M. DONGALA BOUNDZEKI Emmanuel
4863 du 23.04.07	Sect. P9 bloc - Pille 19bis Sup. 80,16m ²	19bis, Rue Moundzombo Ouenzé Bzv	5	M. MOUSTAPHA SYLLA
5608 du 19.11.07	Sect. AU bloc 4 Pille 5 Sup. 578,00m ²	Otier Loua Mbanza Ngounga M/klé Bzv	7	M. MADZOU ONKA Jean Bruno
5628 du 27.11.07	Sect. I bloc - Pille 138 Sup. 886,95m ²	Centre ville Poto-Poto Bzv	3	Enfants KABA Jewed, Samir Reda, Neigguy
5345 du 21.07.07	Sect. W bloc - Pille - Sup. 1.949ha25a50ca	Village Manianga (Djiri) Talangai Bzv	6	M. OBIA Gaston
5620 du 26.11.07	Sect. B bloc - Pille 228 Sup. 355,05m ²	Otier Télévision, Bacongo Brazzaville	2	Mme OLLOUMA EKABA Georgette C.
5745 du 26.12.07	Sect. A bloc - Pille - Sup. 147,50m ²	Ewo centre (Dpt de la Cuvette-Ouest)	-	M. MOHAMED MAHMOUD OULD Nagi
5514 du 12.10.07	Sect. A3 bloc - Pille B 015 V Sup. 287,85m ²	Otier Château d'Eau Makélékélé B/ville	1	M. FILA Lezin Armand
5335 du 20.08.07	Sect. - bloc - Pille - Sup. 8ha16a00ca	Impôh Manianga, rive gauche Ignié Pool	-	Société Immobilière de Gestion IYOLA (SIGI)
5711 du 13.12.07	Sect. AT bloc 100 Pille 69 Sup. 400,15m ²	69, Rue Mongole Mougali Bzv	3	M. BAGONDA Sébastien
2024 du 26.07.04	Sect. - bloc - Pille - Sup. 9.947,45m ²	Kintélé, Ignié (Dpt du Pool)	1	Aumônerie Universitaire Eglise Catholique
5471 du 02.10.07	Sect. P13-2 blocs - Pille 7 Sup. 325,97m ²	Otier Moukondo, Mougali Brazzaville	4	M. EPOJERY Eloi Virgil
5609 du 19.11.07	Sect. BF bloc - Pille 11 Sup. 400,00m ²	Otier Impôh Manianga Talangai Bzv	6	Mme NGOTENI Brigitte
5635 du 29.11.07	Sect. AU bloc - Pilles 1 à 10 Sup. 4.000,00m ²	Otier Mbouono Makélékélé B/ville	1	Enfants MABIALA Eldo Pierre, Murielle
5592 du 14.11.07	Sect. - bloc - Pille - Sup. 33.845,00m ²	Village Ntoula (Goma-Tsé-Tsé) Pool	-	SGEC CONGO
5676 du 12.12.07	Sect. P4 bloc 51 Pille 8bis Sup. 599,45m ²	8bis, Rue Massoukou Mougali Bzv	4	M. ELE Narcisse
5724 du 18.12.07	Sect. BD bloc - Pille 18 Sup. 479,14m ²	19, Rue des Fermiers Mfilou B/ville	7	M. OBA Paul
5736 du 19.12.07	Sect. C2 bloc - Pille 3 Sup. 294,80m ²	Otier Mpissa Bacongo B/ville	1	M. MBOUENDEY Séverin Ghislain
3878 du 08.09.06	Sect. BD bloc - Pille 4 Sup. 360,75m ²	Rue Dzabi, Mfilou B/ville	7	M. KABAT DJOUNDE Serge Anicet
5660 du 05.12.07	Sect. AJ bloc - Pille 25 Sup. 298,81m ²	Mfilou B/ville	7	Mlle MASSOLOLA Agnès
5662 du 05.12.07	Sect. P7 bloc - Pille 1916bis Sup. 141,90m ²	1916, Rue de la Barrière Mougali B/ville	4	M. NZABA BOMBETE Serge
5436 du 19.09.07	Sect. P12 bloc - Pille 27 Sup. 315,55m ²	Rue Mouila n°27 Talangai B/ville	7	M. NKOUANTSI MBOKO Roger Patrick

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville 14 Jan. 2008
La Directrice de la Conservation
des Hypothèques et de la Propriété Foncière
Regina Nicole OKANDZA-YOKA

Centre culturel français de Brazzaville

Les Bantous de la capitale vont présenter «Bakolo mboka»

Après leur passage mémorable, le 30 juin 2007, dans la salle Savorgnan De Brazza du Centre culturel français de Brazzaville, les membres du légendaire orchestre Les Bantous de la capitale (fondé le 15 août 1959) ont, une fois de plus, pris date avec le public brazzavillois, le samedi 19 janvier 2008, dans le cadre précité. Cette fois-ci, pour un concert-présentation de leur tant attendu nouvel album qui marque leur véritable retour sur scène, intitulé: «Bakolo mboka». En attendant ce grand rendez-vous, Jean Serge Essous (73 ans, chef d'orchestre), Edo Nganga (75 ans), Passi Ngongo Mermans et Fred Nganga (tous deux chargés des relations publiques) ont animé une conférence de presse, mardi 15 janvier 2008, au C.c.f. Pour donner, déjà, un aperçu de leur nouveau produit, paru depuis le 10 septembre 2007, à Paris (France), mais qui, avouons-le, n'est pas encore très présent sur le marché congolais.



De g. à dr: Edo Nganga, Jean Serge Essous, Azad Mante (chargé de la communication du C.c.f), Passi Ngongo Mermans et Fred Nganga, pendant la conférence de presse.

Une production signée Jean Jules Okabando, ambassadeur du Congo en Lybie et inconditionnel des Bantous de la Capitale, l'album «Bakolo mboka» a été enregistré dans la capitale française, avec l'appui des musiciens cubains du très mythique Orquesta Aragon. Cet opus donne aux mélomanes l'occasion de découvrir les couleurs vives des anciens succès des Bantous, dépoussiérés pour l'occasion. Il comprend douze titres, entre autres: Bantous Patchanga, Orchestre Bantou de la capitale, Rosalie Diop, A mon avis, Even, Comité bantou, Maswa et Butsiélé, l'unique nouveauté du nouvel album. Expliquant les raisons pour lesquelles «Bakolo mboka» n'est pas encore présent sur le marché congolais, Passi Ngongo Mermans a dit que cela est dû au fait qu'il y a eu un problème entre ceux qui

l'ont produit, à Paris, et les membres de l'orchestre. «Quand ils nous ont envoyés les échantillons, nous avons contesté le mixage et la pochette. Eux, là-bas, ils ont dit: c'est une équipe de nos techniciens qui a choisi cette pochette-là, ça prouve que c'est l'Afrique; le mixage, c'est notre mixage, c'est la couleur qui se vend ici. Maintenant, puisque vous allez revenir à Paris, vous allez entrer en studio, pour faire un autre mixage et concevoir une autre pochette. C'est pour cela qu'ils n'ont pas voulu nous envoyer le travail que nous avons contesté. Mais, là-bas, l'album se vend très bien, parce que le premier tirage est déjà fini», a-t-il expliqué. A ceux qui douteraient que Les Bantous de la capitale ont encore de beaux jours devant eux, Edo Ganga rassure: «Les Bantous ont connu des moments de léthargie, certes,

mais le cordon ombilical n'a jamais été coupé. C'est ça qui a fait qu'aujourd'hui, on relève la tête. Parce qu'un monument comme les Bantous de la capitale, on ne peut pas le laisser tomber. Ceux qui ont créé Les Bantous de la capitale, ce sont des amis d'enfance, qui dormaient sur des nattes, qui ont joué le football, qui se sont tellement aimés, fréquentés... Bien sûr, il y a eu des hauts et des bas, mais, aujourd'hui, on est revenu et on s'est dit: il faut aller de l'avant, pour laisser quelque chose à nos jeunes... Nous demandons, simplement, aux pouvoirs publics de nous aider un peu, comme l'ont été, par exemple, les Bembeya Jazz de Guinée». Et sur la symbolique du nom «Bakolo mboka», donné au nouvel album, Edo a ajouté: «L'orchestre Bantou est né le 15 août 1959. Je peux dire que c'est le grand frère de la Ré-

publique du Congo. Donc, étant sur place, le 15 août, quand l'orchestre a été lancé, c'est ça mokolo mboka. Et comme ce sont Les Bantous, c'est bakolo mboka. Et c'est ce qui nous pousse à aller de l'avant, à ne pas flancher, malgré les intempéries, à toujours être là. Et, aujourd'hui, nous avons tellement compris cela que, malgré les erreurs, malgré tout ce qui s'est passé, nous nous sommes dit: non, allons de l'avant, parce que nous avons proclamé que nous sommes bakolo mboka, nous devons aller de l'avant. Et c'est pour cela que nous sommes là, Les Bantous, bakolo mboka». Signalons qu'un deuxième album des Bantous de la capitale, qui comprendra, essentiellement, des nouveautés, est à paraître dans les prochains jours.

Véran Carrhol YANGA

Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza

Le site a ouvert ses portes à Anne Gazeau Secret

L'une des grandes attractions de Brazzaville, le mémorial Pierre Savorgnan De Brazza a ouvert ses portes, samedi 12 janvier 2008, à une invitée de marque. Il s'agit de Mme Anne Gazeau Secret, directrice générale de la coopération internationale et du développement au Ministère des affaires étrangères de France. Qu'accompagnait, notamment, l'ambassadeur de France au Congo, M. Nicolas Normand.



Belinda Ayessa (à g.) offrant un pagne en raphia à Anne Gazeau Secret.

Cette visite s'est déroulée en présence de la Directrice générale du mémorial, Anne Gazeau Secret de Brazza, Belinda Ayessa. Elle s'inscrivait dans le cadre de la coopération culturelle entre la France et le Congo. Sous la férule de Marcel Bouesse, le cicérone attitré du mémorial, Anne Gazeau Secret a, d'abord, contemplé la stèle de Pierre Savorgnan De Brazza qui s'élève sur 8m de haut et est implantée dans un bassin d'eau, dans la jardin du mémorial. Avant de visiter le hall où se trouvent, notamment plusieurs effigies de Pierre Savorgnan De Brazza, les fresques retraçant sa vie, la crypte où reposent, désormais, l'explorateur français d'origine italienne et quelques membres de sa famille, et l'acte du traité Makoko-De Brazza, signé le 10 septembre 1880, qui ouvrait le Congo à la France. A la fin de la visite, Mme Be-

linda Ayessa a offert plusieurs présents, comprenant, notamment un pagne de raphia téké, du vin de palme «tcham» d'Owando et des brochures sur le mémorial Pierre Savorgnan De Brazza à son hôte de marque. Qui a dit que cette visite est un moment magique pour elle. «Je me sens, maintenant, grâce à cette visite, immergée dans votre ville, dans votre culture, dans votre histoire et je dirais dans votre avenir. Ce qui m'a fascinée, c'est aussi, le rappel de l'histoire de la découverte de votre pays par Savorgnan De Brazza. La première chose, c'est l'attachement que les Congolais, eux-mêmes, portent à leur histoire. La deuxième chose, c'est que à partir de-là, puisque c'est central et il y a la notion que représente ce lieu comme la notion de centralité dans votre histoire, donc ce que vous allez construire pour l'avenir. Parce que l'histoire, c'est la géo-

graphie. La géographie, c'est, aussi, qu'est-ce que l'on fait pour l'avenir. Qu'est-ce que va devenir votre pays, en Afrique, dans sa relation avec la France et d'autres partenaires, en dehors d'Afrique. Je pense que c'est un lieu où on pourra développer le débat d'idées. C'est un lieu où nous pourrions aider à la promotion des échanges, entre nos deux peuples et nos deux jeunesse. Parce que, ce qui compte, pour nous, comme pour vous, je crois, c'est la formation à l'éducation de nos deux jeunesse, sur la base des échanges. Parce que la coopération, c'est

l'échange», a-t-elle ajouté. Elle qui s'est dit très sûre que le mémorial sera un lieu d'échanges franco-congolais très sûr, pour l'avenir. Belinda Ayessa, pour sa part, a exprimé sa joie de savoir que des hautes autorités étrangères attachent du prix au mémorial Pierre Savorgnan De Brazza. «Il nous faut, nous-mêmes, louer notre propre histoire, avant que d'autres personnes ne le fassent. Le mémorial est notre affaire à nous tous, pour la conversation de notre histoire», a-t-elle affirmé.

Pascal NGALIBO-YALA

Séminaire de formation en muséologie et en ethnomusicologie des agents du musée panafricain de musique

La rencontre bat son plein à Brazzaville

Du 15 au 23 janvier 2008, il se tient, au siège du futur Musée Panafricain de la musique, situé dans l'enceinte de l'E.n.b.a (Ecole nationale des beaux arts), à Brazzaville, un séminaire de formation en muséologie et en ethnomusicologie destiné aux futurs animateurs du Musée panafricain de musique et aux agents du Ministère de la culture et des arts.



De g. à dr: Caroline Gauthier, Henri Germain Yombo, Hilaire Elenga et Honoré Mobonda.

Organisé par le commissariat général du Fespam (Festival panafricain de musique), en partenariat avec l'Unesco et le Ciciba (Centre international des civilisations bantous), ce séminaire qui regroupe 26 participants ayant subi un test de sélection, vise à améliorer les prestations des services d'accueil des futurs animateurs du musée panafricain de musique, lors de la 7^{ème} édition du Fespam, qui se tiendra en 2009. Au cours de ce séminaire qui bat, déjà, son plein, dans la capitale congolaise, plusieurs sous-thèmes sont développés par les éminents conférenciers, venus droit d'Alexandrie (Egypte) et de Bruxelles (Belgique), parmi lesquels, Mme Caroline Gauthier, représentant l'université Léopold Sédar Senghor d'Alexandrie (Egypte) et M. Saskia Willaert, conservateur des collections africaines au Musée des instruments de musique de Bruxelles. Il s'agit, entre autres, de: «Les techniques d'accueil», «Les harpes africaines», «Les tambours africains», «Les xylophones africains», «Les trompes et les flûtes africaines», «Les luths et lyres africains», «La conservation des instruments». La cérémonie d'ouverture de ce séminaire était placée sous les auspices du directeur de cabinet du ministre de la culture et des arts, Hilaire Elenga. Elle s'est déroulée en présence du commissaire général du Fespam, Henri Germain Yombo, du directeur scientifique de ce festival, Honoré Mobonda, de Mme Caroline Gauthier et du docteur Saskia Willaert. A l'ouverture de la rencontre, le directeur scientifique du Fespam a déclaré que ce séminaire de formation est l'aboutissement d'un processus qui a vu, au départ, 62 candidats inscrits au test de présélection, dont 47 ont été déclarés admis à passer les épreuves orales, à l'issue desquelles, 26 finalistes ont été retenus, pour bénéficier du présent séminaire. Au finish, cinq candidats seulement seront retenus.

Pascal BIOZI KIMINOU

COMMUNIQUE

M.ZAHER ABDUL HASSAN-ZARH, habitant au centre ville, à Pointe-Noire, de nationalité libanaise, porte à la connaissance du public de la disparition de son passeport N°2179426 du 15/07/2005. Il demande à toute personne de bonne volonté qui retrouverait son passeport de bien vouloir l'en informer ou l'appeler au N°557 77 77.



**OFFRE
D'EMPLOI
LA SOCIETE
PROMAT**

(Vente de Matériaux de Construction de 1er choix)

Recrute, pour ses agences
de Pointe-Noire et Brazzaville
DES AGENTS COMMERCIAUX

Pour accueil clientèle en Show room
Et recherche clients.

Si vous êtes motivé (e),
vous êtes le (la) bienvenu (e)!

(Les postes et rémunérations seront définis suivant
l'aptitude, les compétences et l'expérience
des candidats)

Merci d'envoyer

CV + lettre de motivation + photo (obligatoire)

PROMAT POINTE-NOIRE
22 Av. Benoît LOEMBET
Arr. 1 EPL
B.P: 1226;
Tél.: 544.47.12

PROMAT BRAZZAVILLE
Av. F. EBOUE
Immeuble SDV
B.P: 1003;
Tél.: 544.47.14

Etude de Maître François Den LOUBOTA

Notaire
B.P: 4315, Pointe-Noire,
République du Congo

ANNONCE LEGALE

Il appert d'un acte authentique reçu le 27 mars 2007 en l'Etude de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, la Constitution de la société à responsabilité limitée dénommée: «SOCIETE CONGOLAISE AGROPASTORALE», en abrégé «SCAP-SARL», aux caractéristiques suivantes:

1-FORME: Société à responsabilité limitée (SARL);

2-OBJET: La société a pour objet:

- 1-L'Agriculture;
- 2-L'élevage;
- 3-La commercialisation et la vente des produits dérivés;
- 4-L'importation et l'exportation des produits agropastoraux;
- 5-Et, généralement, toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou industrielles pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet social, susceptibles d'en favoriser le développement.

3-DENOMINATION: La dénomination de la société est: «SOCIETE CONGOLAISE AGROPASTORALE», en abrégé «SCAP-SARL».

4-SIEGE SOCIAL: Il est établi à Dolisie,

10, avenue de la Gare, Résidence MOUTSINGA, boîte postale 13, République du Congo.

5-DUREE: La durée de la société est de quatre vingt dix neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M.).

6-CAPITAL SOCIAL: Le capital social est de Dix Millions (10 000 000) de francs CFA, divisé en Cinq cents (500) parts sociales égales de Vingt mille (20 000) francs CFA chacune, numérotées de Un (1) à Cinq cents (500).

7-GERANT: Monsieur François MANIONGUI, associé de la «SOCIETE CONGOLAISE AGROPASTORALE», en abrégé «SCAP-SARL», est nommé Gérant statutaire.

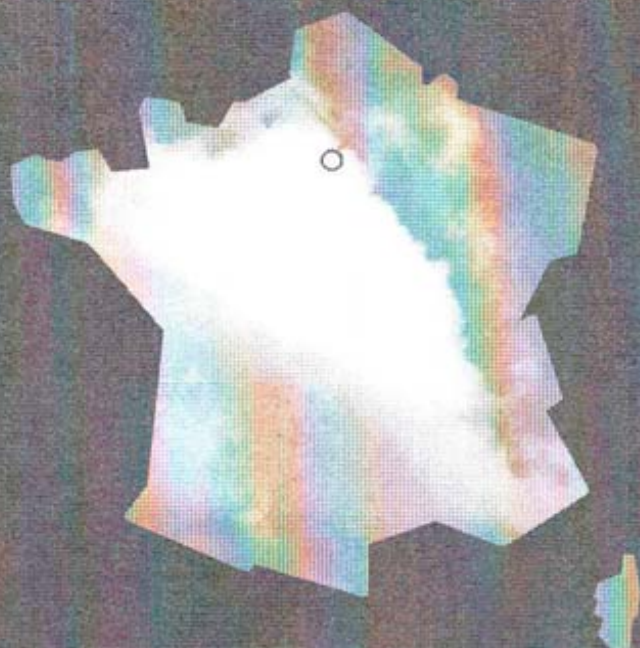
8-REGISTRE DU COMMERCE ET DE CREDIT MOBILIER (R.C.C.M.)

-La «SOCIETE CONGOLAISE AGROPASTORALE», en abrégé «SCAP-SARL», est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Dolisie, sous le n°DOLISIE-CONGO R.C.C.M. N°07 B 2007 du 05 septembre 2007.

Pour insertion
Maître François Den LOUBOTA

AIR FRANCE 

4 000 places à petits prix.



www.airfrance.cg

Paris

574 000
FCFA TTC

Partez du 14/01 au 25/06/08

A/R au départ de Brazzaville

AIR FRANCE KLM

Tarif à partir de, soumis à disponibilité et à conditions. Taxes en vigueur au jour de la publication, soumises à modifications sans préavis. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès d'Air France, au 81 27 19 ou dans votre agence de voyages.

CAN-Ghana 2008

Tout le monde est prêt!

Tous les deux ans, à la même époque, l'Afrique du football a rendez-vous avec le tournoi final de la Coupe d'Afrique des nations. Cette année, retour au Ghana! Déjà, tous les pays qualifiés sont prêts et ont rejoint Accra, la capitale du pays hôte. Avant de s'installer dans les villes où ils sont, respectivement, affectés.

Le coup d'envoi sera donné dimanche 20 janvier 2008, au Stadium d'Accra, avec un certain Ghana-Guinée. Et la compétition se poursuivra jusqu'au 10 février 2008. Des milliers de billets ont été mis en vente, au prix fort, avant que les organisateurs n'en baissent les tarifs.

Fête de football au Ghana! Pour la troisième fois (1963, 1978 et une co-organisation avec le Nigeria, en 2000), donc, ce pays va accueillir la phase finale d'une Coupe d'Afrique des nations. Les 32 rencontres de la compétition se joueront sur quatre sites: Accra, Kumasi, Tamalé et Sekondi-Takoradi. Les autorités du pays ont profité de l'événement pour mettre à niveau les stades de ces villes. L'hébergement, qui a souvent constitué un casse-tête, au Ghana, ne suscite, cette fois-



La Côte d'Ivoire fait partie des favoris de la compétition.

ci, aucune crainte particulière. Le pays offre, en effet, quantité d'établissements de standing. Et les journalistes étrangers devraient pouvoir travailler dans les meilleures conditions. De quoi effacer les tracasseries subies en 1978. Seize équipes nationales autour du plus prestigieux trophée en or, chacune d'elle renseignant sur son palmarès. Anciens champions (Egypte, Soudan, Ghana, Cameroun, Maroc, Nigeria, Côte d'Ivoire, Afrique du Sud et Tunisie) et

petits poucets (Bénin, Namibie et Angola, 2 participations seulement), en passant par les spécialistes (Sénégal, Guinée, Mali et Zambie) des phases finales, seront face à face. Des spécialistes malheureux auxquelles la réussite tourne le dos. Ils ne l'ont pas, pour tout dire, pour marraine. Mais, tous ont promis de se surpasser. Une façon d'annoncer les couleurs.

Il est, malgré tout, difficile de se hasarder à donner un pronostic. Le plateau est relevé,

les chocs intéressants. Mais, il est peu probable que la compétition accouche d'une véritable surprise et qu'à son terme la hiérarchie du football africain s'en trouve modifiée, bien au contraire. La compétition devrait accentuer l'écart entre grands et petits, entre ceux qui peuvent aligner des bataillons de professionnels aguerris et les autres. L'«européanisation» des équipes africaines devrait se poursuivre, car sommés d'obtenir rapidement des performances, les entraîneurs, souvent des étrangers, payés chers, sont contraints de faire appel aux joueurs expatriés. Au détriment des joueurs évoluant dans les championnats locaux, qui n'en finissent pas de dépérir.

Est-il possible d'inverser la tendance? La Caf a eu sa petite idée sur la question. Une nouvelle Coupe d'Afrique des nations, réservée aux joueurs autochtones, verra le jour. Cette formule originale permettrait au football africain de se réconcilier avec sa base, les footballeurs africains qui jouent en Afrique...

Jean ZENGABIO

Unafic

Félicitations à Serge Michel Odzoki

Un nouveau ministre des Sports, au Congo! C'est le prétexte que saisissent maintes associations pour lui adresser des messages de félicitation. C'est le cas de l'U.n.a.f.i.c (Union des anciens



Foundoux «Mulélé-Vieux Mul»

footballeurs internationaux installés au Congo), «particulièrement heureuse de présenter nos très vives félicitations à l'occasion de votre nomination au poste de Ministre des Sports», a écrit le président de cette association, Foundoux-Mulélé «Vieux Mul», à Serge Michel Odzoki. L'Unafic saisit, également, cette occasion, pour «remercier Son Excellence Denis Monsieur Sassou Nguesso, président de la République» pour la confiance qu'il vient de placer au nouveau ministre des Sports. Et Foundoux Mulélé, de conclure, au nom des anciens Diables-Rouges, membres de l'association U.n.a.f.i.c: «Monsieur le ministre, il reste à souhaiter que, sous votre mandat, nous, qui avons porté notre football au faite de sa gloire, puissions, enfin, mériter la considération de votre département. Meilleurs vœux de santé, de prospérité et de réussite».

Fédération congolaise de football

Une affaire de faux contrat de bail...

La Fécofoot (Fédération congolaise de football), les affaires se succèdent. C'est dans notre journal que, pour la première fois, les férus congolais de football ont appris les affaires des table-bancs soustraits, nuitamment, de l'Académie de football d'Igné et de falsification des passeports d'arbitres congolais dames, au profit d'autres personnes, moyennant des pots-de-vin. La première affaire fut étouffée, mais pour la seconde, l'enquête des services de police suit son cours. Et, voilà qu'une autre troublante affaire met le comité exécutif de la Fécofoot dans l'embarras: la découverte d'un faux contrat de bail commercial.

De quoi retournerait l'affaire? Sur le terrain où sera construit, sur financement de la Fifa, le futur siège de la Fécofoot, à côté du campus univer-

sitaire «Impérial», à Brazzaville, des Ouest-africains y ont installé un container à usage commercial. Le problème est que l'exploitation de cet espace ne serait pas gratuite, bien au contraire. Leur patron aurait conclu, à l'insu du président de la fédération, un contrat obscur avec un ou des employés du secrétariat de la fédération et verserait, mensuellement, à ceux-ci, régulièrement et depuis belle lurette, la somme de 25 000 francs Cfa.

Qui aurait signé, au nom de la fédération, ce faux contrat de bail? On pointe du doigt un arbitre à la retraite, déjà impliqué dans l'affaire de trafic des passeports, et le secrétaire général de la fédération. Jusqu'au moment de la découverte du pot aux roses, plusieurs membres du comité exécutif ont affirmé ignorer l'existence de cette transaction louche.

Le mérite de cette découverte ne revient pas à la fédération, mais à l'un des locataires, lui-même, qui, imprudemment et contrairement au supposé marché conclu, se serait rendu au siège de la Fécofoot, vendredi 4 janvier, pour payer le loyer.

Une affaire, ça passe, mais deux, puis trois, et peut-être, bientôt, une quatrième, cela est symptomatique des habitudes de corruption qui ne gangrènent pas que le football, serait-on tenté de dire. Mais, tout de même, ces gens-là font du tort à la fédération. Il faudrait que la Fécofoot se débarrasse de sa pègre. La prochaine assemblée générale ordinaire serait-il le lieu indiqué pour aborder ces sales affaires? D'aucuns le souhaitent, sauf si des malins se décident à les étouffer.

Fabien TOMBADIO

Handball africain

Congo: espoir déçu!

Les dames des Diables-Rouges du Congo ont perdu tout espoir de disputer la finale des 18èmes championnats d'Afrique des nations. Leur rêve a été brisé, mardi 15 janvier 2008, par les Eléphants de Côte d'Ivoire qui, en demi-finales, les ont battues sur le fil (28-29).

Comme, il y a deux ans, en Tunisie, les Congolaises n'avaient plus qu'à se contenter du match de classement pour espérer conserver leur médaille de bronze. Finalement, elles n'ont pas laissé passer cette chance en prenant leur revanche sur la Tunisie, mondialiste et grande déception de Luanda 2008, par 30 à 25. L'honneur est, donc, sauf. Médaille de bronze au cou, les Congolaises peuvent dire, malgré la déception: mission partiellement accomplie.



Pas de chance pour Ionescu, entraîneur des Diables-Rouges

Les finales se disputent au moment où nous mettons sous presse. Etaient aux prises: Angolaises et Ivoiriennes,

en dames, et Tunisiens et Egyptiens, en hommes. Nous y reviendrons.

G.M

*Résultats des demi-finales

Dames: Angola-Tunisie (44-26) et Côte d'Ivoire-Congo (29-28)
Hommes: Tunisie-Algérie (41-25) et Egypte-Angola (35-28)

*Matches de classement pour la troisième place

Dames: Congo bat Tunisie (30-25)
Hommes: Algérie bat Angola (23-20)

*Matches de classement pour la cinquième place

Dames: RD Congo bat Algérie (32-28)
Hommes: RD Congo bat Nigeria (30-28)

CAN 2008

Groupe A

Date	Heure	Stade	Equipes	Score
20.01.08	16H00	Accra	Ghana - Guinée	
21.01.08	15H00	Accra	Namibie - Maroc	
24.01.08	17H00	Accra	Guinée - Maroc	
24.01.08	15H00	Accra	Ghana - Namibie	
28.01.08	17H00	Accra	Ghana - Maroc	
28.01.08	17H00	Sekondi	Guinée - Namibie	

Groupe B

21.01.08	17H00	Sekondi	Nigeria - Côte d'Ivoire	
21.01.08	19H00	Sekondi	Mali - Bénin	
25.01.08	15H00	Sekondi	Côte d'Ivoire - Bénin	
25.01.08	17H00	Sekondi	Nigeria - Mali	
29.01.08	19H00	Sekondi	Nigeria - Bénin	
29.01.08	19H00	Accra	Côte d'Ivoire - Mali	

Groupe C

22.01.08	15H00	Kumasi	Egypte - Cameroun	
22.01.08	17H00	Kumasi	Soudan - Zambie	
26.01.08	15H00	Kumasi	Cameroun - Zambie	
26.01.08	17H00	Kumasi	Egypte - Soudan	
30.01.08	19H00	Kumasi	Egypte - Zambie	
30.01.08	19H00	Tamale	Cameroun - Soudan	

Groupe D

23.01.08	15H00	Tamale	Tunisie - Sénégal	
23.01.08	17H00	Tamale	Af. du Sud - Angola	
27.01.08	15H00	Tamale	Sénégal - Angola	
27.01.08	17H00	Tamale	Tunisie - Af. du Sud	
31.01.08	19H00	Tamale	Tunisie - Angola	
31.01.08	19H00	Kumasi	Sénégal - Af. du Sud	

Quarts de finale

03.02.08	16H00	Accra	1 ^{er} Gr A - 2 ^{ème} Gr B.	
03.02.08	18H00	Sekondi	2 ^{er} Gr B - 2 ^{ème} Gr A.	
04.02.08	16H00	Kumasi	3 ^{er} Gr C - 2 ^{ème} Gr D	
04.02.08	18H00	Tamale	4 ^{er} Gr D - 2 ^{ème} Gr C	

Demi-finales

07.02.08	19H00	Accra	Vainqueur 1 - Vainqueur 4	
07.02.08	17H00	Kumasi	Vainqueur 2 - Vainqueur 3	

3ème Place

09.02.08	17H00	Kumasi		
----------	-------	--------	--	--

Finale

10.02.08	16H00	Accra		
----------	-------	-------	--	--

Nécrologie

Ornéla Nzaou s'en est allée...

Le football féminin congolais est en deuil. Avec la mort subite de Nzaou Ornéla, dite «Néla», milieu de terrain internationale du FCF La Source. Elle est décédée, dimanche 13 janvier 2008, à Brazzaville.

On ne verra, donc, plus la silhouette de cette joueuse, très sympathique. Pourtant, on lui prédisait un bel avenir sportif, juchée sur ses godasses à crampons. C'est pourquoi, le souvenir de Nzaou Ornéla harcèlera, longtemps, les férus congolais de football féminin. Dieu sait qu'ils sont nombreux. La veillée mortuaire se tient dans la rue Monseigneur Biéchy, au n° 2031, à Makélékélé, le premier arrondissement de la capitale.

Nous avons appris, avec émotion, la disparition brutale d'Ornéla. Une carrière sportive s'est brisée. La rédaction sportive de La Semaine Africaine adresse ses très vives et sincères condoléances à sa famille et au FCF La Source, son club.

G.M.

Diables-Noirs et J.S.T à Kinshasa!

Les deux équipes brazzavilloises sont en déplacement dans la capitale de la RDC, où elles participent à un tournoi, avant leur entrée en compétitions africaines, en février prochain. Mardi 15 janvier, Diables-Noirs a tenu Daring club Motéma-Pembé en échec (1-1), tandis que JST a mordu le gazon face à V.Club (0-2). Le tournoi se poursuit, au moment où nous mettons sous presse.